

Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne



Kaddar Bouzian

Le Filet du Pêcheur

N° 155 - septembre 2020

Prix : 3 €

C.P.A.P. N° 0423 G 88902

I.S.S.N. N° 0758 1564



*Les Amis de La Seyne
Ancienne et Moderne*

Siège social :
"Les Laurières"

543 route des Gendarmes d'Ouvéa
83500 LA SEYNE-SUR-MER

☎ : 06 10 89 75 23

argiolas.bernard@neuf.fr



LES AMIS DE LA SEYNE ANCIENNE ET MODERNE

Président : Bernard ARGIOLAS.
Directrice de la publication : Charlotte PAOLI.
Réalisation : Bernard ARGIOLAS, Germaine LE BAS, Charlotte PAOLI.
Illustrations : Bernard ARGIOLAS.
Mise en page : Germaine LE BAS.
Photographies : Collections privées ou internet libre de droits.
Imprimeur : Imprimerie SIRA (83110-Sanary).
Adresse e-mail : argiolas.bernard@neuf.fr
Site : seynoise.free.fr/seyne_ancienne_et_moderne/presentation.html

Bulletin trimestriel de liaison
"Le Filet du Pêcheur"
 N° 155

LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis,

Voici enfin venu le moment de reprendre contact avec vous !!!

Je sais bien que la crise sanitaire n'est pas derrière nous, et que nous devons tous redoubler de prudence !!!

Mais il était très important, après ces longs mois de confinement, puis de lente reprise avec des doutes qui demeurent très forts, que notre Société montre qu'elle était toujours là, et très active dans ces temps difficiles.

Nous avons donc réuni notre conseil d'administration le lundi 20 juillet à la Maison du patrimoine, dans le strict respect des règles sanitaires. Et, exceptionnellement, vous trouverez dans ce numéro 155 du *Filet du Pêcheur* un compte-rendu détaillé de ce C.A. C'est Damien DI SAVINO qui le présente, et je l'en remercie vivement, puisqu'il remplace dans les fonctions de secrétaire Général, Marie-Claude ARGIOLAS désormais adjointe dans la nouvelle municipalité.

Nous n'avons bien sûr aucune présentation de conférence dans ce numéro de notre revue, puisque nous avons dû les annuler et les repousser à plus tard à partir du mois de mars. Mais nous vous proposons cependant, dans l'attente d'une réelle reprise, trois beaux textes.

D'abord, un document peu connu de notre Président fondateur, Louis BAUDOIN, consacré à un célèbre révolutionnaire, BARÈRE.

Ensuite, un texte inédit de Bernard HAMON, consacré à George SAND et l'écologie !

Enfin, Jean-Claude AUTRAN évoque Henri DUCHER, un Seynois au destin hors du commun, avec les précieux souvenirs de son fils, Bernard DUCHER.

Vous retrouverez, je pense avec grand plaisir, la page détente, avec les mots croisés de Chantal DI SAVINO et un sudoku.

Enfin, en première page, et en page trois de couverture, vous allez découvrir le grand talent d'un jeune photographe seynois, Kadder BOUZIAN. Il nous a fait l'amitié, et je l'en remercie très chaleureusement, de nous offrir cette magnifique photo des Deux Frères, si chers aux Seynois !!!

Notre prochain rendez-vous, si la covid 19 est tenu à l'écart et ne reprend pas son avancée, est fixé au lundi 21 septembre à 17 h, dans la salle de l'auditorium du collège Paul Eluard. Cette conférence ouvrira notre saison, et clôturera les Journées Européennes du Patrimoine, consacrées cette année à l'éducation. Et c'est avec un immense plaisir que nous avons demandé à Jean-Claude AUTRAN et Michel JAUFFRET d'évoquer pour nous "Les écoles de notre enfance". Beaucoup de sociétaires et de Seynois n'avaient pas pu assister à leur première présentation il y a deux ans. Nous serons ainsi encore très nombreux à plonger avec plaisir et un brin de nostalgie dans ce passé pas si lointain...

Vous retrouverez dans le compte-rendu du C.A. nos prochains rendez-vous :

Les dates des futures conférences, notre Colloque du 3 octobre, notre prochaine sortie d'automne le 10 octobre en Arles, et même, à une échéance plus lointaine, notre future A.G. qui sera couplée avec la traditionnelle Galette, le 16 janvier 2021 !!!

Dans l'attente de ces beaux moments de convivialité et de partage, je vous souhaite une très bonne santé à l'écart de ce redoutable virus. Prenez soin de vous et à très bientôt.

Avec toute mon amitié.

Bernard Argiolas

Sommaire

Photo	Kadder BOUZIAN	Couv.1
Le Mot du Président.	B. ARGIOLAS.	Couv.2
Un jeune photographe seynois talentueux : Kadder BOUZIAN		Couv.3
Patrimoine seynois.	Photos : B. ARGIOLAS.	Couv.4
Compte rendu du C.A. du 20 juillet 2020.	Damien DI SAVINO.	1
"Un provincial dans la tourmente ou l'existence orageuse de Bertrand BARÈRE DE VIEUZAC (1755-1841)".	Louis BAUDOIN.	3
"Car il est temps d'y songer, la nature s'en va..." La nécessaire défense de l'équilibre de la nature.	Bernard HAMON.	9
A la mémoire d'un Seynois au destin tragique et hors du commun : Henri DUCHER.	Jean-Claude AUTRAN (et Bernard DUCHER).	18
Détente.	Chantal DI SAVINO.	20



COMPTE RENDU DU CA DU 20 JUILLET 2020.

Présents : Jacqueline PADOVANI, Marie- Claude et Bernard ARGIOLOS, Chantal et Damien DI SAVINO, Jean-Claude AUTRAN, Bernard SASSO, Jean-Michel JAUFFRET, Marie DAVIN, Marc QUIVIGER, Gérard GARIER, Danielle DI MAJO, Alexandra LIEUTAUD, Gilbert PAOLI.

Excusés : Jacques BESSON, Germaine LE BAS, Charlotte PAOLI, Jacques PONSTON.

ORDRE DU JOUR.

Introduction du Président.

A compter de ce jour il est décidé la reprise des activités de l'ASAM. Le facteur limitant sera l'évolution de la pandémie du Coronavirus, qui pourrait obliger le gouvernement à imposer de nouvelles mesures de restriction et /ou d'annulation des activités, aux niveaux national ou local. Toutes les décisions prises pour la reprise de nos activités seront donc liées à ce facteur limitant.

Modification du CA.

Démission de Marie-Claude ARGIOLOS de son poste de secrétaire générale au sein du C.A. de l'ASAM suite à son nouveau mandat d'adjointe au Maire de La Seyne, consécutif aux élections municipales de 2020. Elle reste membre du C.A. de l'ASAM.

Après un hommage unanime des membres présents du C.A., Damien DI SAVINO est désigné nouveau secrétaire général du C.A., à l'unanimité des membres présents (Abstention : 0 ; Contre : 0)

Rappel des dates des conférences et de leur contenu.

Après accord du C.A. du Collège Paul Eluard, à La Seyne, 10 dates sont déjà retenues pour nos conférences dans cet établissement, un lundi par mois à partir de 17 h :

21 septembre 2020 ; 5 octobre 2020 ; 16 novembre 2020 ; 7 décembre 2020 ; 11 janvier 2021 ; 8 février 2021 ; 15 mars 2021 ; 12 avril 2021 ; 17 mai 2021 ; 14 juin 2021.

Les quatre conférences qui ont été annulées durant la période de confinement, de mars à juin 2020, sont reportées. Un mail sera adressé aux intervenants pour leur proposer une nouvelle date pour leurs interventions futures. Il s'agit de M. HAVARD, P. A. KLEIN, Y. STALLONI, et G. MERENTIER.

Pistes de programmation des conférences pour le 1^{er} semestre 2021 : Philippe DI SOMMA, Louis BEROU...
B. SASSO, G PAOLI, G. BUTI...

Forum des Associations au Parc de la Navale le 5 septembre 2020.

A l'unanimité des membres présents il a été décidé de ne pas participer à cette manifestation. En revanche l'ASAM sera présente si un Forum des associations patrimoniales était organisé ultérieurement au niveau local.

Colloque du 3 octobre 2020, salle Louis Baudoin, collège L'Herminier.

"Quelques figures politiques varoises des XIX^e et XX^e siècles".

Sur les quatre personnes pouvant intervenir, trois nous ont fait part de leur accord : Jacques GIRAULT (sujet : Edouard SOLDANI), Bernard SASSO (sujet : Pierre RENAUEDEL), et Evelyne MAUSHART (sujet : la Franc-Maçonnerie). Un dernier conférencier doit encore être trouvé.

Projets de collaboration avec l'Académie du Var.

Cette société avait donné son accord sur le principe d'une journée décentralisée à La Seyne. Le 17 octobre 2020 avait été retenue initialement (programmation possible : visite du cœur historique de La Seyne ; repas à Tamaris, au Père Louis ; conférences salle Louis Baudoin). Compte-tenu des incertitudes liées à l'évolution actuelle et future de l'épidémie sur le Coronavirus, cette collaboration est reportée, à minima, au 1^{er} trimestre 2021.

Festival SAND et CHOPIN 2020.

Le président a contacté récemment Chrystelle DI MARCO pour connaître les modalités de cette manifestation. Journées retenues à ce jour : du 12 au 21 août 2020. Thème général : les contes. Des projections liées à ce thème auront lieu au cinéma de Six-Fours. Trois soirées musicales sont prévues au Fort Balaguier (Mercredi 19, Jeudi 20, et samedi 22 août 2020). Compte-tenu des difficultés pour l'utilisation de la salle Baudoin en saison estivale, avec la fermeture du collège et donc l'impossibilité de désinfecter la salle après chaque utilisation, les conférences de l'ASAM ont dû être annulées cette année. Ce n'est que partie remise, et nous comptons bien reprendre la présentation de conférences l'an prochain.

Journées du Patrimoine des 19 et 20 septembre 2020.

Cette année, le thème sera l'éducation. Il est proposé à J.-M. JAUFFRET et à J.-C. AUTRAN de refaire la conférence sur le thème "Les écoles de mon enfance". Journée prévue : 21 septembre 2020, au collège Paul Eluard, à 17h.

Sortie pédestre d'octobre 2020 avec Raoul DECUGIS.

Les mesures actuelles de distanciation imposent, pour les randonnées pédestres, des groupes ne pouvant pas dépasser 10 personnes. Aussi, cette sortie est reportée au printemps 2021, à partir d'avril.

Sortie culturelle en bus, en Arles, prévue le 10 octobre 2020.

Elle est maintenue à ce jour. Ayant une résidence sur place, Gilbert PAOLI est désigné pour procéder à une prospection préalable (recherche de sites à visiter, lieu de restauration, accès au musée archéologique, etc.). Il est décidé à l'unanimité des membres présents d'annuler cette sortie en bus si le nombre de participants était inférieur à 25 et ce pour des raisons financières. Le nombre de 35 participants est indispensable pour couvrir nos frais. Si le nombre est supérieur à 45, le masque sera exigé dans le bus. Toutes les mesures sanitaires seront scrupuleusement respectées. Les inscriptions auront lieu le 2 octobre 2020 à la Maison du Patrimoine de 9 h à 11 h. J. PADOVANI, C. DI SAVINO et J.-M. JAUFFRET accueilleront les adhérents qui viendront s'inscrire.

Le Filet du Pêcheur et le lien avec les adhérents.

Pour la fin 2020, la parution habituelle du *Filet* sera maintenue si les conférences prévues ont lieu. Un *Filet* spécialement dédié au colloque du 3 octobre 2020 est prévu, si le colloque est maintenu !!!

Bernard SASSO émet l'idée de garder le lien avec les adhérents en maintenant, en tout état de cause, un *Filet* réduit, dès fin août ou début septembre. On y trouverait ce compte-rendu du C.A., et des textes inédits proposés par des sociétaires. Nous avons un texte de Louis BAUDOIN, et nous allons solliciter B. HAMON, J.-C. AUTRAN... On y trouvera aussi les mots croisés et le sudoku.

Etat de la trésorerie.

C. DI SAVINO, la trésorière, précise que l'état de la trésorerie est bon à ce jour pour le compte courant et l'épargne. Notre association a bien perçu en 2020 la subvention municipale de 1080 euros et une indemnité de 1000 euros émanant du Conseil Départemental pour l'implication de l'ASAM dans l'organisation de l'exposition du peintre Zao WOU-KI à l'Herminier, salle Baudoin, au cours du 1^{er} trimestre 2020.

Il est précisé aux adhérents que l'augmentation de l'adhésion de 20 à 25 euros, prévue initialement, est reportée ultérieurement au vu de la situation actuelle avec le Coronavirus.

A.G. et Galette des Rois de l'ASAM.

Pour des raisons d'efficacité sur la participation, il a été décidé de coupler l'A.G. avec la Galette des Rois dont la date a été fixée au samedi 16 janvier 2021 à 15 h, salle de la Philharmonique "La Seynoise". J. PADOVANI se charge de la réservation de la salle.

Un compte-rendu régulier de nos activités est envisagé pour les adhérents qui nous ont fourni une adresse mail. Ainsi, les dates et les thèmes de nos prochaines conférences y seront mentionnés.

Questions diverses.

Alexandra LIEUTAUD a été félicitée pour sa réussite au CAPES interne d'anglais.

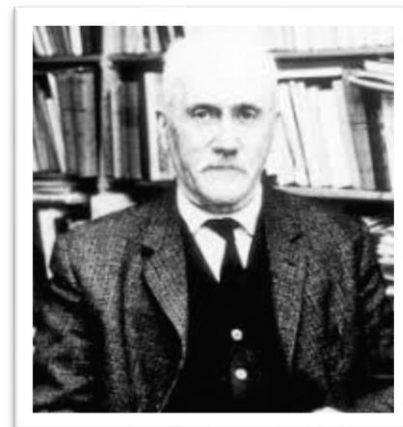
Gérard GARIER a présenté le dernier livre qu'il a écrit et fait publier sur les navires de guerre.

**Le prochain C.A. : Lundi 7 septembre 2020 à 9 h 30, à la Maison du Patrimoine.
L'ordre du jour ne portera que sur des questions diverses.**

Le Secrétaire Général Damien DI SAVINO, S/C de Bernard ARGOLAS Président de l'ASAM.

UN PROVINCIAL DANS LA TOURMENTE OU L'EXISTENCE ORAGEUSE DE BERTRAND BARERE DE VIEUZAC (1755-1841)

Louis BAUDOIN



C'est une accueillante cité que l'ancienne capitale du Comté de Bigorre, aimablement assise sur les bords de l'Adour, ville de marbres et de briques. Siège d'un évêché, Tarbes, qui compte, en son sein, une trentaine de mille âmes, possède quelques monuments intéressants, mais sa cathédrale est un édifice assez lourd, de proportions disgracieuses, avec

une abside remontant au XII^e siècle contenant des parties datant des XIII^e et XIV^e siècles.



La préfecture des Hautes-Pyrénées y occupe l'ancien palais épiscopal qui est du XVIII^e. Indépendamment de ses autres monuments, de ses haras, de ses promenades et de ses jardins, qui ne sont nullement négligeables, la localité est fière d'avoir abrité



quelques berceaux notoires : ceux du baron LARREY, de Théophile GAUTIER et de Ferdinand FOCH notamment ;

heureuse aussi d'évoquer le souvenir d'un subtil et fervent gascon, VINCENT DE PAUL, qui y fut ordonné sous-diacre et diacre dans la cathédrale.

Mais une autre figure, d'une troublante et sinistre grandeur celle-là, y vit également le jour, comme nous l'apprend une plaque apposée au début d'une avenue, claire et spacieuse, d'où s'aperçoit, ourlée de neige, la chaîne bleuâtre des Pyrénées : celle de Bertrand BARÈRE, député du Tiers-Etat et conventionnel.





A l'évocation de ce nom tout un tumulte de jours, angoissants d'abord, redoutables ensuite, se profilant dans un fond de drame, de fumée, de sang et de larmes a surgi brusquement de notre mémoire et la vie tourmentée du personnage, mêlée aux plus vertigineux des bouleversements, mérite qu'on s'y arrête un instant, et pour ses péripéties, et pour ses enseignements.

Donc, **Bertrand BARÈRE** vint au monde, à Tarbes, le 10 septembre 1755. Par sa mère, Cataline MARRAST DE NEYS, il descendait bien des comtes de LAVEDAN, mais non de telle manière qu'il s'en pût enorgueillir ; avec davantage de raison, son père avait pu se réclamer de l'excellence et de l'ancienneté de sa bourgeoisie, car ses ascendants avaient, fort honorablement, figuré dans le Clergé, dans la Magistrature et dans le Barreau du pays. Ce Jean BARÈRE était notable : fils de procureur, procureur lui-même et, de surcroît, notaire, il avait rempli les importantes fonctions de Premier Consul et d'Echevin de sa ville natale ; en outre, il avait ajouté, à tous ces titres, celui de président du Tiers aux assemblées des Etats de Bigorre. Désireux de garder, proche de sa famille, son fils Bertrand, à sa sortie de l'Université de Toulouse, il lui avait acheté la charge de Conseiller du Roi à la Sénéchaussée de Bigorre ; toutefois, ce jeune homme, nourri dans les lettres et la rhétorique, admirateur passionné de joutes oratoires, s'était empressé de

prêter le serment d'avocat et de s'assurer de causes à défendre, montrant ainsi son peu de goût pour la carrière dont on lui préparait l'accès. Cependant, malgré des tendances nullement dissimulées pour les idées nouvelles – déjà largement répandues dans la contrée aux environs des années 1780 – le jeune défenseur n'avait pas négligé d'ajouter à son nom celui du fief de Vieuzac¹ dont le père BARÈRE s'était rendu précédemment acquéreur sans oser, toutefois, en porter lui-même le titre. De cette manière, les bénéfices que valaient, à son fils, ses premiers succès au Parlement, étaient heureusement complétés par les revenus de l'office dont la prévoyance paternelle l'avait nanti. Comme l'on voit, le futur conventionnel témoignait d'une précoce prudence pour son avenir.

En effet, ainsi sagement pourvu, il songea à se marier et parvint à se faire agréer par une riche héritière de la région, disons par ses parents plutôt, les DE MONDE, qui appartenaient à la menue noblesse de province, mais qui étaient alliés à des vieilles familles du Bigorre : les BIEZ, les BELLOC, les MARMOGET.

La fiancée, pleine de grâce et de timidité, toute menue en ses atours, était encore une enfant, beaucoup plus jeune que son futur époux qui, pourtant, n'avait guère dépassé la trentaine ; ce que ne manquait pas de souligner la malice méridionale des Bigourdans, d'autant plus que, parmi les cadeaux de noce, on avait admiré une belle poupée, vêtue de satin jaune, offerte par une attention délicate mais quelque peu empreinte de douce facétie de Bertrand. Du reste, n'eût été l'indécence de cette disproportion d'âge, l'union projetée se fût révélée parfaitement convenable.

Si, du côté de la fillette, le rang et la fortune paraissaient supérieurs, la bonne tournure du fils BARÈRE, sa taille haute et bien prise, la finesse délicate de son visage, et une distinction d'esprit indiscutable, rétablissaient heureusement l'équilibre. Le mariage que ce dernier contractait était, à tous points de vue, avantageux, car Mademoiselle Elisabeth DE MONDE obtenait de ses parents la donation pleine et entière de leurs biens, comme étant leur unique héritière, ne s'en réservant, eux-mêmes, que la jouissance et l'usufruit de la moitié.



Voilà pourquoi le soir, du 14 mai 1785, le bourg de **Vic-en-Bigorre** connaissait l'animation particulière des grandes fêtes et que dans son **église paroissiale de Saint-Martin**, une illumination resplendissante éclairait la joie et la curiosité d'une foule rayonnante et communicative, l'élégance recherchée et la diversité des plus riches costumes.

Beaucoup de gens en effet, étaient venus de Vieuzac pour remplir leurs devoirs de vassaux ; de Tarbes, étaient accourus de nombreux amis de la famille BARÈRE, et de Toulouse même, malgré la distance, plusieurs membres du Parlement avaient tenu à apporter, à leur heureux collègue, leurs félicitations les plus cordiales. Le propre frère de Monsieur DE VIEUZAC officiait et on ne manquait pas de remarquer la présence du Prince DE ROHAN-ROCHFORT, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté qui, avec la princesse, avait daigné honorer la cérémonie de sa présence.



¹ Monsieur de Vieux-Sac, dira plus tard, ironiquement, Camille DESMOULINS, dans "Le Vieux Cordelier".

Madame DE GENLIS qui devait connaître BARÈRE DE VIEUZAC quelques années plus tard, a laissé ce témoignage : *"C'est, dit-elle, le seul homme que j'ai vu arriver du fond de sa province avec un ton et des manières qui n'auraient jamais été déplacées dans le grand monde et à la Cour"*.



Dans ses Mémoires, publiés en 1843, BARÈRE nous dit que dès le lendemain de son mariage, il eut le pressentiment qu'il ne serait pas heureux et que, seule, sa mère s'en aperçut ; *"la nature, disait-il, m'avait donné une sorte d'aversion pour la richesse"*. On est en droit d'être surpris d'une semblable déclaration quand on connaît un peu le personnage et si on ajoute que le parti de Mademoiselle DE MONDE comptait parmi les meilleurs de la contrée ; qu'on en juge par cette disposition dotale : *"Au cas, précisait le contrat de mariage, où Monsieur DE VIEUZAC continuerait d'exercer sa profession à Toulouse, où il résiderait avec sa femme, ses beaux-parents s'obligent à lui payer une pension annuelle de 1.500 livres. En outre, ils s'engagent à loger et à nourrir les futurs époux, leur famille et leurs domestiques, tant en santé qu'en maladie, dans leur propre maison, au même pot et feu..."*.

Cependant, la fort jeune mariée s'effrayait à la pensée de quitter tout à fait sa maman, mais son ambitieux époux s'efforça, habilement, de tout concilier grâce à un partage ingénieux de son existence entre Tarbes et Toulouse.

Dans cette dernière ville, de substantielles satisfactions l'attendaient : succès brillants au Parlement, dans les salons, à la Loge "L'Encyclopédique" et, ce qui l'enorgueillit le plus, son élection, le 22 février 1788, parmi les Mainteneurs de l'Académie des Jeux Floraux¹.

Entre temps, il connaissait certaines difficultés avec les DE MONDE, ce qui ne l'empêchait nullement de rendre hommage aux vertus de sa jeune épouse, *"aussi bonne et aimable"*, disait-il, *"après six ans d'union que dans les débuts de leur intimité"*.

La réception de BARÈRE DE VIEUZAC, à l'Académie des Jeux Floraux, eut lieu au moment où le conflit s'aggravait entre le Parlement de Toulouse et la Monarchie ; LOUIS XVI, malgré sa patience et son horreur de la répression, dut sévir contre les séditeux ; furieuse, la vivacité toulousaine réagit avec une certaine violence et l'autorité royale fut fort malmenée. En ces circonstances orageuses, tout portait notre Bertrand BARÈRE vers l'opposition : ses relations étroites avec le Barreau de Toulouse, les exigences de la solidarité de corps, sa formation voltairienne, ses liens avec les sociétés, les clubs et, enfin, ses propres sympathies pour les doctrines politiques et philosophiques de l'heure ; par-dessus tout cela, ses ressentiments personnels, profonds et tenaces. Pourtant, le destin ne lui avait guère ménagé ses faveurs : parents riches et attentifs, situation confortable, seigneurie de Vieuzac, beau mariage, considération publique, jouissance du moulin et du foulon banaux ; de plus, investiture de l'Abbaye-laye et honneurs du pain bénit... Que sais-je encore ? Il faut croire, néanmoins, que tout cela ne suffisait plus, car le fossé s'élargissait toujours davantage entre lui et ses beaux-parents et, ajouterai-je, avec la société à laquelle ils appartenaient, milieux dont BARÈRE ne partageait ni les mœurs, ni les préjugés. Des fâcheries durables en résultaient, d'autant plus que la jeune Madame BARÈRE se mêlait, intrépidement, de la partie et ne s'en laissait nullement imposer. Pendant que se déroulaient ces luttes intestines, les événements politiques marchaient : troubles de l'année 1789, élections aux Etats-Généraux. Partout, on ne parlait que de la Nation, des droits de l'homme, du peuple souverain et de l'établissement d'une constitution.



La réception de BARÈRE DE VIEUZAC, à l'Académie des Jeux Floraux, eut lieu au moment où le conflit s'aggravait entre le Parlement de Toulouse et la Monarchie ; LOUIS XVI, malgré sa patience et son horreur de la répression, dut sévir contre les séditeux ; furieuse, la vivacité toulousaine réagit avec une certaine violence et l'autorité royale fut fort malmenée. En ces circonstances orageuses, tout portait notre Bertrand BARÈRE vers l'opposition : ses relations étroites avec le Barreau de Toulouse, les exigences de la solidarité de corps, sa formation voltairienne, ses liens avec les sociétés, les clubs et, enfin, ses propres sympathies pour les doctrines politiques et philosophiques de l'heure ; par-dessus tout cela, ses ressentiments personnels, profonds et tenaces. Pourtant, le destin ne lui avait guère ménagé ses faveurs : parents riches et attentifs, situation confortable, seigneurie de Vieuzac, beau mariage, considération publique, jouissance du moulin et du foulon banaux ; de plus, investiture de l'Abbaye-laye et honneurs du pain bénit... Que sais-je encore ? Il faut croire, néanmoins, que tout cela ne suffisait plus, car le fossé s'élargissait toujours davantage entre lui et ses beaux-parents et, ajouterai-je, avec la société à laquelle ils appartenaient, milieux dont BARÈRE ne partageait ni les mœurs, ni les préjugés. Des fâcheries durables en résultaient, d'autant plus que la jeune Madame BARÈRE se mêlait, intrépidement, de la partie et ne s'en laissait nullement imposer. Pendant que se déroulaient ces luttes intestines, les événements politiques marchaient : troubles de l'année 1789, élections aux Etats-Généraux. Partout, on ne parlait que de la Nation, des droits de l'homme, du peuple souverain et de l'établissement d'une constitution.

¹ Compagnie littéraire issue du concours poétique annuel fondé à Toulouse par Clémence Isaure, au XIV^e ou au XV^e siècle, selon une tradition populaire, et, d'après des documents, créée en 1323 par un groupe de jeunes poètes désireux de relever la langue d'Oc de la décadence où l'avait fait tomber la Croisade des Albigeois et de maintenir la culture des dialectes du Midi.

Or, au retour d'un séjour à Paris, nécessité par un procès d'héritage, Monsieur DE VIEUZAC exposa, à ses concitoyens, ses impressions de la Capitale avec le plus vif enthousiasme et enchanta les bons Tarbais par ses déclamations sur l'égalité, la tolérance, la haine des privilèges et la tyrannie. "Comme ce Monsieur Bertrand parlait bien !" disait-on à la ronde ; "voilà le représentant rêvé", et plusieurs de ses compatriotes se plaisaient à rappeler que son père avait été président des Communes aux Etats de Bigorre. Notre homme n'eut garde de dédaigner un vent si favorable ; désigné, d'abord, comme électeur du second degré, il fut ensuite élu député du Tiers. Cette promotion nouvelle ne fut pas sans entraîner quelques répercussions d'ordre intérieur. Il fut rapidement convenu, et pour des raisons différentes, que Madame DE VIEUZAC continuerait à habiter la province et à rester auprès de Madame DE MONDE, sa mère, et que son époux se rendrait seul à Paris, où l'envoyaient, à la fois, le désir de ses électeurs et son ambition personnelle. Solution très sage, au demeurant, car l'harmonie conjugale, déjà mise en péril, risquait d'être fort ébranlée par les progrès que BARÈRE avait réalisés dans les idées de la Révolution. Ainsi libéré de ses oppositions domestiques, il quitta Tarbes et ses montagnes pour rejoindre la Capitale en compagnie des autres députés du Bigorre. On connaît la suite : prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, journée plus symbolique que remplie d'effectives réalités, invasion populaire de Versailles le 6 octobre, etc. Après la clôture de la Constituante, BARÈRE DE VIEUZAC fut nommé Conseiller au Tribunal de Cassation provincial et en profita pour cultiver, auprès des Bigourdans, sa candidature à la Convention Nationale, candidature qui sera, du reste, vigoureusement soutenue par les clubs locaux et par ceux baptisés du terme de "patriote" dans le nouveau langage politique. On était ainsi parvenu à la fin de janvier 1792. Il convient de reconnaître que son retour, dans la petite patrie, avait causé à BARÈRE, du point de vue sentimental, une satisfaction assez mitigée.



A Vic-en-Bigorre, sa femme, qu'il avait laissée dans la candeur de sa dix-septième année, était devenue une personne fermement attachée à des idées qui ne s'accordaient en rien avec les siennes ; ils ne s'entendaient guère, il est vrai, avant les Etats-Généraux, mais après Varennes, ce fut bien pis. Tant de choses s'étaient accomplies qui ne pouvaient que les séparer davantage : l'autorité royale bafouée, l'aristocratie décimée, l'Eglise dépouillée, les croyances et les libertés menacées. Dans ces conditions, son séjour auprès de sa femme et de ses parents ne pouvait être que de courte durée ; d'ailleurs les premiers tête-à-tête l'avaient convaincu de l'opposition radicale existant entre leurs sentiments respectifs. Il était inutile d'insister. Il poursuivit alors sa route vers Tarbes et y goûta, en compensation, la joie des acclamations et des amitiés renouées. Pendant trois mois, il multiplia les réunions et les discours, se heurtant parfois à de rudes adversaires. Pendant ce temps, des événements graves s'accomplissaient : mouvement insurrectionnel du 28 juin à Paris, guerre avec l'Autriche, attitude hostile de la Prusse...

Vers la fin juillet, BARÈRE reçut notification d'une loi déclarant la Patrie en danger, défendant aux fonctionnaires de quitter leurs postes et invitant les magistrats en congé à regagner immédiatement leurs sièges sous peine de destitution. Aussitôt, il donna à ses amis, en vue des élections prochaines, ses dernières instructions, quitta Tarbes le 2 août, passa quelques heures à Vic et prit congé de sa femme avec tout l'attendrissement convenable. A l'heure des adieux, Madame DE VIEUZAC, obéissant aux scrupules de sa conscience, l'adjura, pour le cas où il deviendrait député, de ne jamais oublier, dans ses actes, le respect dû au Roi et à la Religion ; il était trop galant pour lui refuser une telle promesse. Des jours tragiques ensanglantaient alors la France et la divisaient profondément. Le sac des Tuileries, le 10 août, préluait à l'abolition de la monarchie à laquelle, pourtant, beaucoup de Français étaient demeurés attachés.



BARÈRE interrogeant LOUIS XVI

Elu par la Commune de Tarbes, le 3 septembre, le jour même où s'achevaient, à Paris, les massacres des Carmes et de l'Abbaye, Bertrand BARÈRE entra à la Convention. C'était précisément au moment où la suppression de la personne royale était virtuellement décidée. Opportunément, BARÈRE fut désigné, presque à l'unanimité, pour remplacer l'Abbé GREGOIRE à la présidence de la Convention. Cette dernière, en effet, devant se transformer en Haute-Cour, était bien aise d'avoir à sa tête, pour cette tâche redoutable, un spécialiste des questions de droit, d'une compétence réelle, adroit et mesuré. Situation éminente et lourde de responsabilité qui devait contenter son goût de paraître ; un procès audacieux, terrible, qui devait compter parmi les plus grands de l'Histoire, allait s'engager, et lui BARÈRE, en serait le

protagoniste ; lui qui, hier encore, n'était qu'un robin de province, interrogerait le Roi de France. Nous ne pénétrons pas davantage dans les développements de cette sombre période de nos annales nationales ;

nous nous bornerons à dire que Bertrand BARÈRE (ci-devant DE VIEUZAC) vota la mort du monarque avec 380 membres de l'assemblée en disant : *"L'arbre de la Liberté, a dit un auteur ancien, croît lorsqu'il est arrosé du sang de toute espèce de tyrans ; la loi dit "la mort", et je ne suis que son organe"*.

Légiste rigoureux, juriconsulte sévère, BARÈRE avait pris la plus large part dans la rédaction de l'arrêt fatal. Peut-être, se rappelait-il, avec une ironie gênée, les supplications de sa femme à son départ de Vic ? Prières qu'elle avait renouvelées, récemment, dans des lettres désespérées. Qu'il respectât le Roi ? Mais, justement, son triomphe le plus éclatant serait d'avoir fait décréter, par la plus haute des instances, qu'on lui trancherait la tête !

Quand Madame DE VIEUZAC apprit que son mari figurait parmi les régicides, elle s'évanouit. Remise de son malaise, elle jeta d'une voix sourde, où l'on sentait un arrêt irrévocable : "Qu'on ne me parle plus jamais de lui, jamais, vous entendez bien !" Sur la pente infernale où il s'était engagé, BARÈRE perdit tout sentiment et toute humanité, s'unissant à **ROBESPIERRE** pour accabler les Girondins, ses anciens amis, sommant la Convention de voter les lois de Prairial, devenant, avec plusieurs membres du Comité de Sûreté Générale, un véritable fournisseur du bourreau¹.

Monstrueuse destinée que celle de ce bourgeois choyé, dès ses débuts dans la vie, cependant, par la Fortune, mais qui fut dominé de bonne heure par le démon de l'ambition et de l'orgueil, puis entraîné par des faiblesses ou des ressentiments, qu'il n'avait su ou voulu vaincre, et, finalement, sans penchant personnel pour la cruauté, emporté par le courant impétueux de la pire des tourmentes.

Exemple non unique, hélas ! Fourni par l'un des plus formidables chapitres de notre Histoire. Plus tard, après Thermidor, il put, lui-même, échapper aux réactions vengeresses. Oublié dans l'abbaye de Saintes, BARÈRE réussit à s'évader, demeura caché sous le Directoire et reparut timidement sous le Consulat ; ayant offert ses services à BONAPARTE, on lui fit l'aumône d'un modeste emploi. Ce revenant était devenu, pour beaucoup de gens, un objet de malédiction.

Alors, lassé de toutes les vicissitudes qu'il avait traversées, il voulut revoir son pays natal et essayer de sauver quelques épaves de son ancienne fortune. Espérait-il aussi, couvert de tant de forfaits, obtenir une réconciliation avec sa femme qui avait rejeté le nom de BARÈRE et conservé celui de DE VIEUZAC ? A cet effet, il lui écrivit, paraît-il plusieurs lettres ; elle n'y répondit pas. On admet qu'il sollicita, devant ce silence, une entrevue pour obtenir un difficile oubli. Dans ce but, ayant indiqué le jour et l'heure de son passage prochain à Vic-de Bigorre, il aurait proposé ceci : si l'on consentait à le recevoir, les contrevents de la maison où résidait sa femme devaient rester largement ouverts ; ce serait le signe du pardon.

Effectivement, il fit ce voyage vers la fin de mars 1805.



Portrait de Bertrand Barère âgé
gravure par David d'Angers

Il revenait dans son pays natal à l'âge de cinquante ans, précocement usé par des années terribles et des épreuves nombreuses, ne possédant plus aucune influence. Dans le sentiment douloureux d'une chute irrémédiable, il cherchait à se réfugier dans le rêve d'une vie de famille qu'il avait vraiment peu connue.

Parvenu à Vic, il entra dans la Grand Rue et chercha avec une avidité mêlée de crainte la demeure de Madame DE VIEUZAC. Quand il put la distinguer, une interdiction des plus catégoriques lui enleva toute espèce de doute : du rez-de-chaussée au grenier, tous les volets étaient clos. Il ne lui restait plus qu'à poursuivre sa route.

Des années passèrent encore, emportant des régimes. Après l'Empire, la Première Restauration, les Cent-Jours, le second retour des Bourbons. En 1814, le gouvernement de LOUIS XVIII n'avait pris aucune initiative rigoureuse à l'égard des gens de la Révolution et des fidèles de l'Empereur². En 1815, ce fut différent. BARÈRE, ex-régicide, fut alors porté sur les listes de proscription.

¹ Ce fut surtout au second Comité de Salut Public, où il fut chargé des Finances, que BARÈRE DE VIEUZAC acquit sa réputation révolutionnaire ; au fort de la Terreur, il fut baptisé "l'Anacréon de la Guillotine".

D'autre part, l'ancien avocat au Parlement de Toulouse fut un spécialiste des discours patriotiques destinés à annoncer, à la Convention, les victoires des armées françaises.

A la décharge de sa mémoire, ajoutons que BARÈRE fit adopter certaines mesures heureuses pour le pays, en particulier la nomination comme Adjoints au Comité, le 14 août 1793, de CARNOT et de PRIEUR de la Côte d'Or, l'un chargé de l'organisation et des mouvements des armées, l'autre des approvisionnements.

² A tel point que CARNOT, qui avait, sous la Révolution, collaboré au Comité de Salut Public, put faire parvenir au Roi un mémoire justificatif admettant la légitimité du jugement de LOUIS XVI par la Convention.



Il se rendit en Belgique et y resta jusqu'en 1830, ayant pour société et pour aide une demoiselle LE FAUCONNIER, sa gouvernante.

Après les Journées de Juillet, il revint à Paris, imaginant une réconfortante réception des milieux libéraux : il n'en fut rien et passa sans éveiller l'intérêt.

C'est alors que, devenu plus que septuagénaire, dépourvu de tout lien valable dans la Capitale, il n'eut qu'un seul désir : terminer ses jours dans son pays de Bigorre dont il avait, maintenant, la triste nostalgie. Accompagné par **Mademoiselle LE FAUCONNIER**, il partit, en juin 1832, pour Tarbes ; il retournait dans sa contrée natale, partagé entre la douceur d'un retour définitif et la mélancolique pensée qu'il allait préparer sa tombe prochaine.

Ce fut sans trop de plaisir que la famille qui lui restait accueillit le vieil oncle, en compagnie d'une étrangère. Depuis si longtemps qu'il avait quitté la région, on n'escomptait plus son retour et ses neveux avaient largement usé de son patrimoine ; aussi, les dernières années de Bertrand BARÈRE se passèrent-elles dans des procès en restitution de biens.

A Tarbes, nulle postérité, nulle présence familiale dont l'affection consolante ne put l'assister dans son affreuse décadence. Pourtant, à quelques lieues de là seulement, une noble femme continuait à porter, dans son veuvage, le nom de la terre de Vieuzac.

Une maigre compensation lui fut offerte : celle de siéger au Conseil Général des Hautes-Pyrénées.

Tristement, il apprenait, de temps à autre, la fin de quelque survivant de la Révolution.

"L'on m'a appris la mort de Monsieur MERLIN DE DOUAI et de CHOUDIEU", écrivait-il à SUBERBIELLE, le 12 avril 1839 ; *"quand on vieillit, on se trouve bien isolé sur la terre".*

Le 1^{er} septembre 1840, un coup sensible l'atteignait : le décès de sa dévouée gouvernante, Mlle LE FAUCONNIER, depuis longtemps souffrante. La perte de cette confidente, de cette associée, lui fit sentir cruellement tout le poids du vide et de la solitude à un âge où, semble-t-il, tout vous abandonne. Les regrets et l'ennui l'envahirent ; privé des attentions habituelles, il ne tarda pas à succomber à son

tour et, quatre mois après, le 7 janvier 1841, Bertrand BARÈRE quittait ce monde, âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Madame DE VIEUZAC devait lui survivre ; elle ne s'éteignit, en effet, qu'en 1852, sur le point de devenir elle-même octogénaire. Certes, elle n'avait pu accorder à son mari le pardon qu'il avait sollicité, mais elle ne pouvait, néanmoins, oublier que, pendant la Terreur, il avait éloigné d'elle et des siens biens des dangers et des désagréments. D'autre part, comme elle n'avait jamais voulu demander la séparation de biens, afin d'éviter de pénibles procès, des autorisations de Bertrand BARÈRE avaient été souvent nécessaires. C'était un des neveux de ce dernier qui se chargeait de la démarche indispensable ;

BARÈRE avait toujours rendu, avec complaisance, les services qu'on lui demandait.

Le souvenir de ces gestes avait-il atténué, chez Madame DE VIEUZAC, de trop longues douleurs dignement supportées ?



Gravure de Tarbes vers 1830, par MEELING, usée Massey.



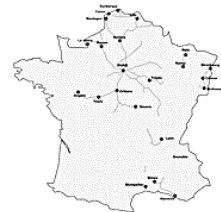
**"CAR IL EST TEMPS D'Y SONGER, LA NATURE S'EN VA..."
LA NECESSAIRE DEFENSE DE L'EQUILIBRE DE LA NATURE.**

Bernard HAMON.

A la fin de l'année 1841 CHATEAUBRIAND remarquait en achevant ses *Mémoires d'Outre-tombe* : "On dirait que l'ancien monde finit et que l'autre commence"¹, conscient d'être entré, depuis quelques années déjà, dans une période de bouleversements en tous genres qui ne manqueraient pas de transformer l'humanité et son environnement. Le fort accroissement de la population française depuis la Restauration sollicitait des campagnes trop pleines, pour alimenter en main-d'œuvre des villes agrandies et remaniées par de grands travaux d'aménagement : Paris, qui s'entourait alors de murailles et de fortifications, dépassera le million d'habitants en 1846. Les avancées technologiques, en particulier la diffusion de la machine à vapeur, poussaient à une exploitation intensive des richesses du sous-sol, notamment en fer et charbon. Les transports en furent les premiers bénéficiaires : la création d'un réseau de chemin de fer en étoile à partir de Paris va, après 1842, progressivement désenclaver les espaces ruraux et faciliter les communications. Alors qu'il fallait dix-huit heures pour venir de Paris à Châteauroux en chaise de



1837



1850

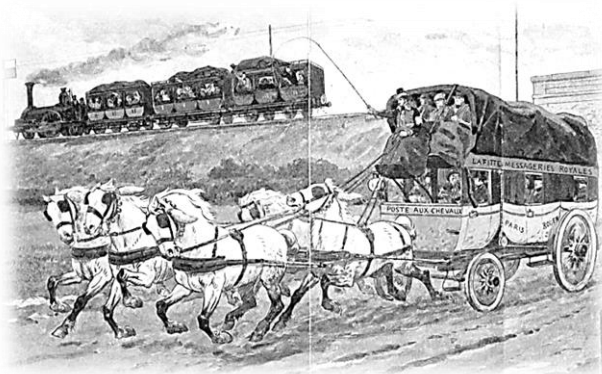


1860



1870

Réseau ferré français



postes, le train effectuera le même trajet en moins de sept heures sous le Second Empire ! L'augmentation des rendements agricoles et l'accroissement des surfaces cultivées par un défrichement incontrôlé ne tarderaient pas à atténuer très sensiblement le risque de disette dont la dernière, très dure comme en témoigne George SAND qui en combattit les effets dans sa campagne berrichonne, sévira en 1846.

Ce décollage économique sera encore accéléré sous le second Empire, par de nouvelles avancées de la science, le progrès technique qui s'ensuivit, mais aussi par la création d'organismes de crédit, les politiques de grands travaux, dont la nouvelle urbanisation du Paris d'HAUSSMANN, enfin par l'instauration du libre-échange décidé par NAPOLEON III en 1860.



L'EVOLUTION ET LA PLACE DE L'HOMME DANS LA CREATION.

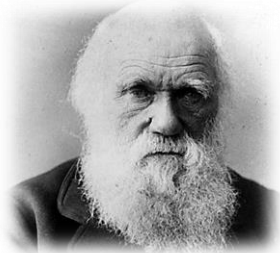
Le progrès ne s'arrêtait pas seulement au progrès matériel. Depuis le milieu du XVIII^e siècle de nombreux chercheurs s'étaient orientés vers les sciences naturelles, curieux d'expliquer la création en remontant à ses origines. BUFFON en France, LINNE en Suède, s'ils ne pouvaient nier une certaine évolution, n'y voyaient que des variations mineures qui



n'avaient pas altéré les caractères biologiques originels. Cette théorie fixiste avait été soutenue récemment encore par CUVIER qui n'admettait pas de créations nouvelles depuis les origines. Il fallut attendre **Geoffroy SAINT-HILAIRE** pour affirmer l'unité organique de la création et soutenir que les organismes étaient soumis à un plan général, modifié au cours des âges par l'environnement dans lequel ils évoluaient. **George SAND** souscrivit à cette théorie évolutionniste qui avait le mérite de montrer que la loi du progrès s'appliquait à l'ensemble de la création, au point que Geoffroy SAINT-HILAIRE lui demanda d'être son porte-parole, mais la romancière écarta cette invite.

¹ François-René DE CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'Outre-tombe*, Flammarion, 1950, T.2, p. 606.

Cependant elle se tenait au courant de ces développements et approcha, en 1840 *Le Tableau de la nature* du savant allemand HUMBOLDT qui montrait, lui aussi, l'influence du milieu sur l'évolution des êtres vivants. Aussi prendra-t-elle connaissance avec grand intérêt des théories de DARWIN publiées dans *L'Origine des espèces* en 1859 qu'elle lut et fit lire à son fils, qui confirmait avec éclat l'hypothèse évolutionniste à propos de la création tout entière.



Charles DARWIN

Cependant ces découvertes suscitaient bien d'autres questions en particulier dans le domaine ontologique. D'où venait cette création qui évoluait au gré des conditions du milieu? Comment était-il possible que des espèces se trouvaient incapables de s'adapter aux évolutions du milieu alors que d'autres mutaient pour se perpétuer? Certains penseurs n'avaient pas hésité à se passer de l'hypothèse de Dieu et prônaient l'idée d'un univers incréé laissé aux hasards de la vie. D'autres maintenant, et George SAND en était, l'existence d'un Dieu créateur qui avait introduit un principe général d'évolution dans le monde minéral, végétal et animal. Certes la fracture était nette entre ces points de vue.

Elle n'était pas la seule car une autre apparaissait aussitôt qui concernait la place de l'homme sur cette terre et dans l'univers. La plupart soutenaient l'opinion d'un mouvement inexorable de l'homme, caractère unique dans les espèces vivantes, vers la civilisation, mouvement qui lui revenait d'entretenir en maîtrisant son environnement. Car pour beaucoup, la nature restait un milieu hostile en proie à des agressions sans nombre, dangereux pour la survie de l'espèce humaine, et les théories de DARWIN semblaient corroborer cette vision. Ils justifiaient dès lors la loi du plus fort, toujours la meilleure, puisqu'elle avait réussi à faire une place à l'homme dans cet univers de compétition pour la survie¹. Ainsi devait-il travailler sans états d'âme pour tirer un profit maximum des richesses naturelles. Les relations entre les hommes suivaient évidemment cette même perspective. D'autres², défendant la civilisation comme une gestion rationnelle et nécessaire de la nature, souhaitaient organiser une économie humaine planifiée, la raison, exclusivité humaine dans le monde animal, prenant les commandes et la place de Dieu. N'importe quel bon ingénieur, pensaient-ils, serait susceptible de faire un meilleur travail que la nature.



Lester WARD

D'autres enfin³, prétendaient que l'homme devait se démarquer d'un monde abject, plein de fureur, pour s'employer à le sauver en conduisant un processus, qu'il était seul à pouvoir concevoir, qui avait pour finalité la survie, non de ceux qui étaient le mieux adaptés, mais de ceux qui étaient les meilleurs sur le plan éthique. Ainsi pensaient-ils transformer le monde inférieur en quelque chose de meilleur, désamorçant du coup la violence entre les hommes en la détournant vers la nature.



Thomas HUXLEY

L'Eglise n'était pas en reste : elle soutenait et soutiendra encore longtemps l'idée d'une création en six jours qui remontait au plus à six mille ans, dans laquelle l'homme avait été créé par Dieu, à son image, pour sa plus grande gloire. Comme l'écrivait un catéchiste du temps reconstituant le raisonnement que Dieu n'avait pas manqué de suivre alors : "*Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, et sur les oiseaux du ciel et sur les animaux et*

sur toute la terre et sur tous les reptiles qui se meuvent sur la terre"⁴.

Ainsi ces mouvements qui, malgré leurs divergences idéologiques, validaient la légitimité de l'agression humaine contre la nature hostile, étaient tous d'accord finalement pour laisser à l'homme une maîtrise totale, sans aucun frein, sur son environnement⁵. L'on ne sera pas surpris, dans ces conditions, de l'attitude de **George SAND** vis-à-vis de ces mouvements impérialistes, bien qu'elle admit la pensée darwinienne, qui, d'ailleurs, n'avait jamais été aussi loin. Elle écrivait avec crainte en 1868 :

"En voyant le domaine de la nature se rétrécir de jour en jour et les ravages de la culture mal entendue supprimer sans relâche le jardin naturel, je ne suis guère entrain de conclure avec certains adeptes de Darwin que l'homme est un grand créateur, et qu'il faut s'en remettre à son goût et à son intelligence pour arranger au mieux la planète. Jusqu'à présent je trouve qu'il est affreux vandale, qu'il a plus gâté les types qu'il ne les a embellis, que



¹ Charles LYELL, géologue écossais à peu près exactement contemporain de George SAND, mourut en 1875. Daniel WORSTER, *Les Pionniers de l'écologie*, Sang de la terre, 1992, p. 194.

² A l'instar de Lester WARD savant américain. *Ibidem*, p. 195.

³ Thomas HUXLEY, protestant converti au catholicisme, mort en 1895, darwinien, qui créa le mot *agnostic*.

⁴ I.P. MAROTTE, *Cours complet d'instruction chrétienne*, Victor RETAUX et fils, Paris, 1893, la première édition datait de 1852. L'abbé MAROTTE fut vicaire général à Verdun et à Strasbourg. La lettre des évêques à l'auteur ne laisse aucun doute, c'était bien la position de l'Eglise.

⁵ Voir à ce sujet Daniel WORSTER, *op.cit.* P. ASCOT dans son *Histoire de l'écologie*, PUF, 1988, tire les mêmes conclusions.

pour quelques améliorations il a fait cent bévues et cent profanations, qu'il a toujours travaillé pour son ventre plus que pour son cœur et son esprit, que ses créations de plantes et d'animaux les plus utiles sont précisément les plus laides, et que ses modifications tant vantées sont, dans la plupart des cas, des détériorations et des monstruosité. La théorie de DARWIN n'en n'est pas moins vraisemblable et logiquement vraie; mais elle ne doit pas conclure à la destruction systématique de tout ce qui n'est pas l'ouvrage de l'homme. L'interpréter ainsi diminuerait son importance et dénaturerait son but" ¹.

SPIRITUALISME ET PANTHEISME.

C'est que sa conception de la nature était fondamentalement différente de celle de ces savants, car, contrairement à la grande majorité d'entre eux, elle n'avait jamais remis en cause l'existence d'un Dieu créateur dont il était facile de voir la manifestation dans l'univers et sur la terre. Les avancées de la science ne manqueraient pas, pensait-elle, de le démontrer à ceux qui faisaient profession d'athéisme. Certes ce n'était pas le Dieu des catholiques, ce Dieu infiniement bon qui n'hésitait pas à condamner le pécheur aux peines éternelles après avoir placé l'homme en dessus de sa création. C'était au contraire un Dieu qui avait créé la vie et qui en faisait partie à travers son œuvre :

"Dieu n'est pas une essence à part nous. Il n'est pas non plus un foyer de lumière élevé au-dessus des cieux, comme le soleil au-dessus de la lune, qu'il n'est le pain consacré dans le calice d'or. Il est le soleil, et le pain, et les cieux et l'or du calice, et les éléments et la terre et le cœur de l'homme. Il est en nous et hors de nous, nous sommes en lui et jamais hors de lui. Esprit universel, partout il se révèle à travers les voiles épais de la matière, et notre âme est un sanctuaire qu'il remplit de son essence, qu'il anime de son souffle et qu'il embrase quelquefois de son amour" ².

C'est ce qu'elle écrivait pour elle seule en septembre 1868 qui balaie toute appartenance étroite de George SAND au panthéisme. Comme elle s'en confiait alors à son ami Louis VIARDOT : *"Je reste dans un mélange de spiritualisme et de panthéisme qui se combinent en moi sans trouble" ³.* Spiritualisme c'est sa croyance en Dieu, panthéisme c'est la certitude que la nature émane de ce Dieu créateur et qu'elle en reflète la beauté et l'intelligence, *"je ne peux pas me représenter, écrit-elle encore, un Dieu hors du monde, hors de la matière, hors de la vie" ⁴.*



Louis VIARDOT



Pour ARISTOTE et ses épigones la nature c'est ce que les hommes ne sont pas, George SAND ne partage pas cette idée, commune de son temps, qui sépare la nature, le non-humain, de la culture, l'humain. Tout au contraire, pour elle, la nature c'est la vie qui se manifeste dans toute la création. L'homme est en partie prenant, ce qui lui donne, à son égard, des droits mais aussi des devoirs.

"Nous sommes de la nature, dans la nature, par la nature et pour la nature", écrit-elle à un FLAUBERT peu convaincu ⁵ et elle poursuit : *"le talent, la volonté, le génie sont des phénomènes naturels comme le lac, le volcan, la montagne, le vent, l'astre, le nuage. Ce que l'homme tripote est gentil ou laid, ingénieux ou bête, ce qu'il reçoit de la nature est bon ou mauvais, mais cela est".*

Car la nature, si elle n'est pas systématiquement hostile comme le prétendaient beaucoup, n'est pas non plus la forêt primitive de ROUSSEAU, rassurante, accueillante que l'homme habitait avant d'être contaminé par la société. La nature sait se montrer parfois terrifiante dans ses manifestations climatiques et telluriques, mais elle est ainsi, le monde végétal et animal sait s'y adapter; l'homme doit en faire autant dans le respect de son milieu. Car, contrairement à ce que soutient le catholicisme et plus généralement les religions du Livre, l'homme n'est pas le seul être doué d'intelligence et doté d'une âme par son Créateur. Est-il pensable que tout être dans l'univers puisse vivre sans âme, s'interroge-t-elle? *"Où commence l'être et où finit-il? ⁶ [...car] la véritable vie commence où commence le sentiment de la vie, la distinction du plaisir et de la souffrance".* Dès lors si les espèces qui appartiennent au monde végétal savent rechercher les conditions nécessaires à leur existence pour s'adapter au milieu et développer leur beauté c'est qu'elles ont une âme, âme qui régit le domaine de la vie spécifique. C'est cette âme qui permet à la plante d'exprimer une souffrance élémentaire lorsqu'on l'agresse, car si elle ne sait rien de cette souffrance, elle *"saigne et pleure à sa manière" ⁷* et il faut, en conséquence, lui laisser le droit de vivre. Un échelon en dessus le monde animal possède une deuxième âme,



Car la nature, si elle n'est pas systématiquement hostile comme le prétendaient beaucoup, n'est pas non plus la forêt primitive de ROUSSEAU, rassurante, accueillante que l'homme habitait avant d'être contaminé par la société. La nature sait se montrer parfois terrifiante dans ses manifestations climatiques et telluriques, mais elle est ainsi, le monde végétal et animal sait s'y adapter; l'homme doit en faire autant dans le respect de son milieu. Car, contrairement à ce que soutient le catholicisme et plus généralement les religions du Livre, l'homme n'est pas le seul être doué d'intelligence et doté d'une âme par son Créateur. Est-il pensable que tout être dans l'univers puisse vivre sans âme, s'interroge-t-elle? *"Où commence l'être et où finit-il? ⁶ [...car] la véritable vie commence où commence le sentiment de la vie, la distinction du plaisir et de la souffrance".* Dès lors si les espèces qui appartiennent au monde végétal savent rechercher les conditions nécessaires à leur existence pour s'adapter au milieu et développer leur beauté c'est qu'elles ont une âme, âme qui régit le domaine de la vie spécifique. C'est cette âme qui permet à la plante d'exprimer une souffrance élémentaire lorsqu'on l'agresse, car si elle ne sait rien de cette souffrance, elle *"saigne et pleure à sa manière" ⁷* et il faut, en conséquence, lui laisser le droit de vivre. Un échelon en dessus le monde animal possède une deuxième âme,

¹ George SAND, Lettres d'un voyageur à propos de botanique, La Revue des deux Mondes, 1^{er} juin 1868, p. 580.

² George SAND, *Journal intime*, L'école des lettres, Seuil, 1999, p. 145.

³ Corr., T.XXI, à L. VIARDOT, 10 juin 1968.

⁴ George SAND, Lettres d'un voyageur...*op. cit.*, 15 juin 1868, p. 788.

⁵ Corr., T. XXIV, à Gustave FLAUBERT, 6 juillet 1874. Elle souligne le verbe.

⁶ George SAND, Lettres d'un voyageur..., *op. cit.*, 15 juillet 1868, p. 488.

⁷ *Ibidem*, *op. cit.*, 1^{er} juin 1868, p. 564.

celle qui concerne la vie individuelle, l'instinct de conservation. Partie prenante de ce monde animal l'homme a été pourvu d'une troisième âme, l'âme universelle qui est à la fois raison et sentiment. "*Celle-ci, qui tiendra compte du droit inaliénable de la vie spécifique, mettra l'accord et l'équilibre entre cette vie diffuse chez tous les êtres et la vie personnelle exagérée en chacun. Elle sera le vrai lien, la vraie âme, la lumière, l'unité*"¹. L'univers est un tout, il est l'expression d'un Dieu universel : "*Dieu est un corps et des âmes. Il faudra peut-être dire que dans son unité il a des corps et des âmes à l'infini*"². Plus encore Dieu ayant introduit dans sa création le principe d'un progrès susceptible de l'emmener vers la perfection, la découverte du beau, la pratique du bien, George SAND n'exclut aucunement l'immortalité de ces différentes âmes, ni que chacune d'entre elles ne puisse progresser vers la perfection. Cette intuition des trois âmes³ est importante car elle réfutait la dichotomie nature-culture, permettait à son auteur d'envisager des hypothèses palingénésiques, mais aussi de combattre le dogme catholique obstiné dans sa justification d'un homme omnipotent sur le milieu naturel⁴.

TOUT SE MAINTIENT DANS L'EQUILIBRE...

Ainsi est-il erroné et coupable de penser que l'homme est le roi de l'univers investi du droit du plus fort. Il faut donc se garder de laisser la raison maîtresse de la pensée, mais bien donner sa part au sentiment, à l'amour. Certes la science montre-t-elle désormais la sublimité du rôle de la matière dans son union avec le principe de la vie. Mais la vie est bien le "*mariage de la matière et de l'esprit*"⁵. Aussi note-t-elle : "*Se sentir animal, végétal et minéral et se plonger dans cette sensation n'est pas une chose dégradante*"⁶ car la pierre, l'air et l'eau accueillent et favorisent la vie. Ils participent à la beauté de la nature et quand elle n'est pas belle, "*c'est que l'homme l'a changée*". L'homme, qui ne s'aperçoit pas que cette nature, prodigue et douée de sens, crée beaucoup pour conserver assez⁷, vient désormais bouleverser son équilibre alors que "*tout se maintient dans l'équilibre qui permet à la vie de remplacer la mort à mesure que celle-ci opère une transformation devenue nécessaire*"⁸. C'est la raison pourquoi, elle, la botaniste passionnée, préfère la nature brute, les *mauvaises herbes*, aux jardins arrangés, car c'est là qu'elle se livre le mieux. Comment ne pas mentionner cette rêverie émerveillée, où, couchée dans l'herbe au **château du Coudray**, elle assimile le microcosme des hautes herbes au microcosme de la forêt⁹ ? C'est cette nature qu'il faut respecter, sans course effrénée vers un productivisme qui faisait dire alors à ses tenants : "*Faisons pousser deux brins d'herbe là où il n'en poussait qu'un seul*"¹⁰. Les jardiniers qui, pour la beauté des demeures créent de nouveaux types de plantes, n'iraient-ils pas, eux aussi, détruire les types primitifs "*comme a disparu le type primitif du blé*"¹¹ ?

Entendons-nous bien George SAND n'est pas une nostalgique d'un temps passé révolu, pas plus qu'elle ne recherche un havre accueillant pour la protéger d'un monde inhospitalier et menaçant, avatar d'une industrialisation et d'une urbanisation accélérées. Sa conception du progrès l'en empêcherait. Elle admet les coupes forestières et les aménagements des terrains pour tracer des voies ferrées, même si elle déplore que l'on ait déjà "*dégarni et rasé toute une rive de la Loire*"¹², parce que les trains qui les emprunteront diminueront les temps de parcours et faciliteront les communications et les échanges. Car ici c'est agir dans l'intérêt général. Elle demande simplement que l'on garde en vue, dans toute la mesure du possible, la préservation des sites. Mais lorsque l'intérêt particulier, prescripteur de règles conçues avant tout à des fins de rendements financiers, préside aux transformations, elle n'attend rien de bon car elle sait combien la logique du profit passera outre au risque de déséquilibrer la nature : aussi sera-t-elle toujours prompte à prendre la plume pour s'élever contre tous les abus qui viendraient à menacer l'existence même du milieu naturel.



¹ *Ibidem*, op. cit., 15 août 1868, p. 774.

² *Ibidem*, p. 787.

³ Philippe DESCOLA anthropologue, professeur au Collège de France, après avoir passé trois ans dans une tribu de Livaros, pense que leur respect de la nature provient du fait qu'ils lui accordent une âme et, traitant plantes et animaux comme des personnes, ils protègent en fait leur écosystème. Voir son livre *Les Lances du crépuscule*, Terre humaine Poche, 2000, et aussi son entretien avec le *Figaro littéraire* du 23 janvier 2004.

⁴ On racontait alors que Pie IX, sollicité par un groupe soucieux de lutter contre les mises à mort de taureaux dans les corridas, ne donna pas suite sous prétexte que les taureaux n'avaient pas d'âme, Daniel WORSTER, op. cit., p. 46.

⁵ George SAND, *Lettres d'un voyageur...*, op. cit., 15 juillet 1868, p. 488.

⁶ George SAND, *Journal intime*, op. cit., p. 183.

⁷ George SAND, *Lettres d'un voyageur...op. it.*, 1^{er} juin 1868, pp. 561-562.

⁸ *Ibidem*, p. 575.

⁹ George SAND, *Journal intime*, op. cit., pp. 106-107.

¹⁰ Cité par Daniel WORSTER, op. cit., p.33.

¹¹ Louis VIARDOT, op. cit., p. 565.

¹² Corr, T. VII, à A. VALLET DE VILLENEUVE, 13 décembre 1845.

SES INTERVENTIONS PUBLIQUES.

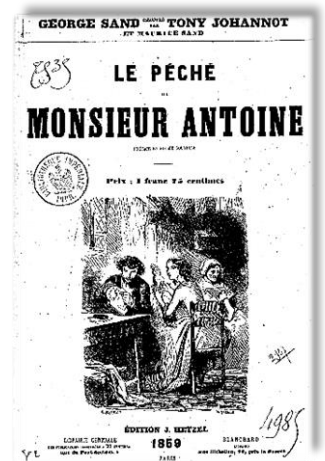
En mai 1845 elle se rend à un spectacle donné à Paris par d'authentiques Indiens de la tribu des **Ioways**. Elle fut si intéressée par ce qu'elle vit qu'elle revint le lendemain assister au spectacle et en profita pour interroger l'organisateur de la tournée et s'entretenir avec quelques membres du groupe.

Les réflexions qu'elle tire de ces contacts confirment le fait qu'elle voit avec la plus extrême méfiance l'homme soi-disant civilisé approcher ces populations prétendument sauvages, même dans le but affiché de les faire bénéficier des avancées de sa civilisation. Elle estime en effet le décalage trop important entre les deux parties et déplore que ces populations soient, en fait, livrées, sans frein d'aucune sorte, à la cupidité et à l'intérêt d'hommes qui les exploitent sans se préoccuper des conséquences néfastes entraînées par la nature de leur commerce. Ainsi la dégradation de leur territoire de chasse, la vente de la poudre à canon qui favorise les guerres tribales, l'abus de l'eau de vie distribuée par ces mêmes Blancs et la transmission de maladies contagieuses, mortelles pour des organismes affaiblis, les déciment au point, écrira-t-elle, qu'elle redoute "*l'extinction fatale des habitants primitifs*"¹. Mais ce n'est pas tout, car l'instauration de relations commerciales avec les tribus, en introduisant le principe de la concurrence entre elles, les incitent à tuer plus qu'il ne faudrait daims et bisons pour vendre leurs peaux, alors que ce gibier constitue l'essentiel de leur nourriture. De libres ils deviennent dépendants de leurs exploitateurs et destructeurs de leur milieu d'origine. Ainsi l'assimilation de populations qui présentent un niveau de civilisation trop inférieur au nôtre lui semble irréaliste et dangereuse comme en témoigne d'ailleurs, la conquête de l'Algérie, qui, si elle a été réalisée de bien meilleure manière que la conquête de l'Ouest américain, n'empêche pas que la France ait désormais un "*boulet*" au pied². On soumet ou l'on détruit, hommes, faunes, flores, on n'assimile jamais.



Mais revenons en France. En 1844, spéculateurs et gros propriétaires faisaient pression sur le gouvernement pour acquérir les terrains encore disponibles, les biens communaux, propriétés des communes mises à disposition de la collectivité afin que ceux qui ne possédaient pas suffisamment, puissent se fournir gratuitement en bois de chauffage et disposer librement de terrains de pacage. **GUIZOT** finit pas céder et incita fortement les conseils municipaux à vendre ou à affermer ces communaux. George SAND publia deux articles dans *L'Eclair de l'Indre* pour dénoncer une disposition qui consacrait, une fois de plus, le droit du plus fort, celui des banquiers et des propriétaires le plus souvent non-résidents, sans se soucier des intérêts d'une population qui cherchait désespérément à survivre.

Elle ne conteste pas qu'il y ait nécessité et urgence à tirer de la terre de quoi nourrir un monde en constante expansion démographique, aussi prône-t-elle en conséquence une réorganisation de l'agriculture, l'utilisation des nouvelles techniques et des engrais pour en augmenter les rendements. "*La terre n'est ingrate que parce que le génie de l'homme a été paresseux*"³, écrit-elle. Elle n'est pas davantage opposée à la "*culture en grand*", elle ne demande que science et intelligence⁴. Car les progrès de la science qui, en particulier, favorisent l'essor de l'industrie si visible de son temps, doivent être appliqués avec beaucoup de discernement et de respect pour la nature. Comment penser que l'on ait pu dégrader un beau paysage des bords de Creuse en abattant de grands chênes afin de construire un pont qui sera emporté comme le précédent? C'est une idée très forte chez George SAND. Le savoir des savants et des industriels ne sera applicable qu'à la condition préalable d'être validé, complété, par l'avis des habitants compétents parce qu'ils connaissent les contraintes de leurs milieux naturels. Déjà elle dénonçait dans *Le Péché de Monsieur Antoine* les agissements de l'industriel Henri CARDONNET qui, pour satisfaire ses intérêts personnels, avait provoqué une catastrophe à Gargillesse. Ignorant du caractère sauvage et accidenté de l'endroit il avait construit une usine, mésestimant la violence dont la Creuse faisait parfois preuve, dans une zone où le risque de destruction était réel. Une simple visite préalable avec Jean JAPPELOUP le charpentier l'aurait persuadé que l'aménagement du lieu demandait de tels travaux qu'ils dépassaient ses moyens financiers et conduit à rechercher un autre site plus sûr. Au lieu de quoi il risquait de se ruiner et de ruiner également meuniers et fermiers dont les champs et les outils de travail étaient ravagés. Car JAPPELOUP, par sa connaissance complète, universelle du milieu, étant à la fois hydrographe, géologue, physicien et botaniste, l'aurait conseillé mieux que les savants spécialistes de ces disciplines, peut-être incapables de se mettre d'accord.

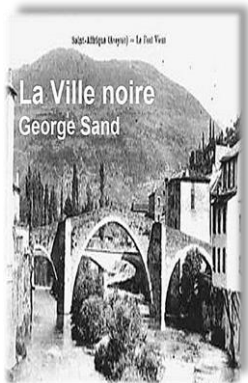


¹ Jo VAREILLE, "George SAND journaliste chez les Peaux-Rouges" in *Présence de George SAND* n°11.

² Corr., T.XX, à J. DESSAUER, 5 juillet 1866.

³ George SAND, *Promenade autour d'un village*, Christian PIROT, 1997, p. 82.

⁴ *Ibidem*.



Echec ici, réussite là.

Tout autre est le résultat de l'action de l'homme sur la nature dans *La Ville noire*, roman écrit par George SAND quinze ans plus tard ici, utilisant la richesse en énergie offerte par une cascade, un ensemble de petites usines se sont implantées dans la ravine pour fabriquer les unes des armes, des serrures, des couteaux, les autres du papier. Hommes du feu et hommes de l'eau travaillent dans des conditions difficiles, au fond d'un gouffre inhospitalier, à la merci d'un torrent qui pourrait un jour tout emporter. Pourtant, un petit nombre d'entre eux, optimistes et volontaires, profitant d'un héritage inespéré, vont aménager ce site et la ville basse qui abrite leurs demeures dans des conditions d'insalubrité soulignées encore par le confort de la ville haute. La dangerosité du torrent est contrôlée par des travaux de terrassement, le "Trou d'enfer" est désenclavé par des chemins carrossés, la nature est respectée, embellie par des pièces d'eau et des jardins fleuris. Une grande usine, créée

par l'association de ses ouvriers, a remplacé les petites unités peu rentables, offrant aux travailleurs et à leurs familles, soins, éducation et repos. Voilà un modèle à suivre, c'est l'affaire de tous si l'on sait utiliser les compétences de chacun. Mieux encore, le ravin a été ouvert sur la vallée qui offre maintenant aux habitants un paysage riant de blés et de noyers, en guise d'ouverture sur le monde.

Vision d'Eden industriel. Vision d'une optimiste qui veut croire à une agriculture et une industrie conduites intelligemment. Vision qui va rapidement se modifier.

CRAINTES ET PESSIMISME.

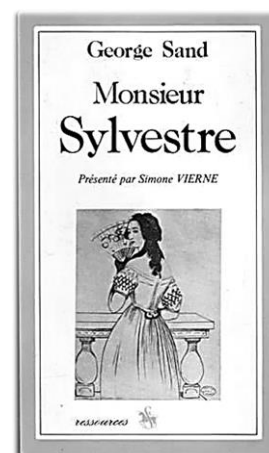
En mai 1885 commence dans la *Revue des Deux Mondes* la parution de *Monsieur Sylvestre*, roman dans lequel George SAND a pris le héros éponyme comme porte-parole¹. Si Monsieur Sylvestre parle beaucoup religion et politique il parle aussi nature à deux reprises. Pour constater tout d'abord la destruction du milieu naturel. Au sortir d'une maladie fiévreuse qui l'a cloué au lit durant huit jours il raconte le rêve qu'il a fait à propos de la nature qui avait retrouvé son apparence primitive, fleurs gracieuses, arbres tutélaires, chevreuils, perdrix et faisans qui ne craignaient ni l'homme ni le chien. Cette vision édénique des jours passés contraste avec sa vision d'aujourd'hui :

*"Les arbres n'étaient pas mutilés, les fleurs n'étaient pas foulé au pied. Il y avait un torrent étroit, cristallin, tout à tour impérieux et caressant, bondissant en cascates [...] et il n'était pas emprisonné par des écluses, ni souillé par les détritiques des usines [...] sans doute [...] cachées pour ne pas gêner l'agreste physionomie du ravin, et si l'industrie régnait sur ce monde paisible, elle se tenait à distance, respectant les sanctuaires de la nature, et conservant avec amour ses grâces et ses splendeurs, comme nous respectons aujourd'hui ces jardins paysagers que l'on crée pour remplacer et reconstruire artificiellement la nature qui s'en va"*².

Plus avant dans le roman il revient cependant sur l'action néfaste de l'homme qui modifie le milieu naturel sans attention. Et s'il garde encore espoir il ne voit pas d'amélioration à horizon visible : *"Plus tard ... (vous savez je dis toujours ce mot-là, qui est tout mon fond de réserve contre les choses mauvaises du présent), l'homme comprendra qu'il ne faut pas tant dénaturer la terre pour s'en servir, et que l'on pourrait concilier le beau avec l'utile"*³.

Plus tard...

Passons quelques années : en 1872, George SAND, en réponse à une pétition organisée pour contester la mise en adjudication de terrains qui amputent la forêt de Fontainebleau, donne un article au journal *Le Temps* pour protester mais aussi pour mettre en garde l'opinion et les pouvoirs publics sur les conséquences entraînées par ce "vandalisme". Il ne s'agit pas ici d'un article de complaisance, mais au contraire d'une profession de foi écologiste – il est possible d'utiliser ce mot, déjà utilisé en 1866.⁴ C'est une profession de foi très moderne, argumentée, où la vision romantique de la nature s'efface devant une vision réaliste. George SAND veut lutter contre une opinion publique "faite par une médiocrité parfaitement dédaigneuse de la petite fraction des amateurs attirés de la nature"⁵. Attention, prévient-elle fort justement, les forêts "séculaires" – on dirait aujourd'hui les forêts primitives, celles qui existaient à l'état naturel – sont un élément essentiel de l'équilibre physique de la planète, équilibre que l'on ne compromet pas impunément. Car elles sont des réservoirs d'humidité nécessaires à l'air et aux sols qu'elles contribuent à fertiliser. Les détruire, c'est détruire des "principes de vie" qui appauvriront les terrains et condamneront "les plantes basses par dessèchement de l'atmosphère". C'est aussi détruire l'harmonie nécessaire, essentielle qui doit présider à la préservation de la vie qu'elle soit minérale, végétale et animale.



¹ George SAND, *Monsieur Sylvestre*, Ressources, Slatkine, Genève, 1860. Voir la très riche préface de Simone VIERNE.

² *Ibidem*, pp. 112-113.

³ *Ibidem*, p. 216. Souligné par l'auteur.

⁴ Ernst HAECKE forma ce mot à partir de *oikos*, habitat et *logos*, loi. Daniel WORSTER, *op. cit.*, pp. 213-214.

⁵ George SAND, "La Forêt de Fontainebleau" in *Impressions et souvenirs*, Calmann Lévy, 1896, p. 316.

Mais enfin, de quel droit l'agresse-t-on? L'arbre et la forêt qu'il constitue est un patrimoine commun, tout le monde a droit à sa beauté et à la poésie qu'il dégage, pas seulement ceux qui possèdent et préservent leur propriété alors qu'ils exploitent la forêt en dehors de leurs résidences. Ce patrimoine nous l'avons reçu et nous devons le transmettre intact, entretenir n'est pas détruire, c'est respecter.

La forêt est aussi recueillement, indispensable à l'homme pour retrouver un équilibre psychique compromis parfois par les bouleversements technologiques qui modifient sa façon de vivre et par la vie urbaine contre-nature. Elle est enfin indispensable à l'éducation de l'enfant : quand on lui aura appris "*ce que c'est que l'industrie, les sciences, les arts et la politique*", il faudra lui apprendre comment "*la vie se produit et se renouvelle*", et développer en lui le goût du beau et du vrai. "*Ne réduisons pas notre horizon aux limites d'un champ ou à la clôture d'un jardin potager. Ouvrons l'espace à la pensée de l'enfant; faisons-lui boire la poésie de cette création que notre industrie tend à dénaturer complètement avec une rapidité effrayante*". Au lieu de quoi l'on détruit les espèces végétales, comme elle peut le constater chez elle où le saule blanc et l'orme sont en voie de disparition :

*"Les forêts qui subsistent sont à l'état de coupes réglées et n'ont point de beauté durable. Les besoins deviennent de plus en plus pressants, l'arbre, à peine dans son âge adulte, est abattu, sans respect et sans regret. Que de colosses admirables les personnes de mon âge ont vu tomber! Il n'y en a plus, il faut inventer des charpentes en fer, on ne pourra bientôt plus trouver ni poutres, ni chevrons. Partout le combustible renchérit et devient rare. La houille est chère aussi, la nature s'épuise et l'industrie scientifique ne trouve pas de remède assez vite"*¹.

Sa crainte est vive que les programmes de reboisement mis en œuvre par les gouvernements l'aient été trop tardivement et qu'ils ne puissent pas corriger le déséquilibre qui s'est déjà produit entre les exigences de la consommation et les forces productives du sol. Où trouver le bois nécessaire dès lors que les forêts américaines donnent déjà des signes d'épuisement? "*Si on n'y prend pas garde, prévient-elle, l'arbre disparaîtra et la fin de la planète viendra par dessèchement sans cataclysme nécessaire, par la faute de l'homme*"².

On le voit la pensée de SAND avait beaucoup évolué depuis le moment où elle se persuadait qu'une fois réussie la mutation agricole et industrielle, les hommes, conscients de la valeur de la nature, aménageraient des départements et des provinces entières en "*admirables jardins agrestes*" couverts d'arbres magnifiques destinés à élever les idées de l'homme, en combattant "*le crétinisme*" de ceux qui se permettaient, en toute impunité, de construire alors des "*bâtisses disproportionnées et criardes*"³.



Ces souhaits utopiques formulés en 1857 n'étaient plus. Même dans la campagne, déplore-t-elle en 1872, le paysan détruit sans cesse : "*Tout est abattis, nivellement, redressement, clôture, alignement, obstacle*"⁴. D'un côté "*l'émeute détruit les archives de la civilisation*" de l'autre l'Etat, garant de la conservation "*détruit ou menace les grandes œuvres du temps et de la nature*". Ce vandalisme commis de sang-froid n'est-il pas le pire des deux⁵ parce qu'il compromet l'avenir?

Elle mettait encore ses semblables en garde : "*Car il est temps d'y songer, la nature s'en va*"⁶. Mais le rêve semble brisé. George SAND était ramenée, par les orientations néfastes données au développement, à ce qu'elle dénonçait – dans *Lélia* de 1833, mais aussi dans celle de 1839 – lorsque

son héroïne répondait à Sténio qui lui vantait la beauté et l'équilibre de la nature :

*"Sans doute il nous faudrait vivre ici pour conserver le peu qui nous reste au cœur; mais nous n'y vivrions pas trois jours sans flétrir cette végétation et sans souiller cet air. L'homme va toujours éventrant sa nourrice, épuisant le sol qui l'a produit. Il veut toujours arranger la nature et refaire l'œuvre de Dieu. Vous ne seriez pas trois jours ici, vous dis-je, sans vouloir porter les rochers de la montagne au fond de la vallée, et sans vouloir cultiver le roseau des profondeurs humides sur la cime aride des monts"*⁷. [et prévoyait :] "*encore quelques heures d'agonie convulsive, et le vent de l'éternité passera indifférent sur le chaos de nations sans frein, réduites à se disputer les débris d'un monde usé qui ne suffira plus à leurs besoins*"⁸.

George SAND réclamait l'union de la raison et du sentiment, il n'y avait, il n'y aura, ni raison, ni sentiment, seulement insouciance et cupidité.

¹ *Ibidem*, pp. 327-328.

² *Ibidem*, p. 328.

³ George SAND, *Promenades autour d'un village*, *op. cit.* p. 83.

⁴ George SAND, "La Forêt de Fontainebleau", *op. cit.*, p. 326.

⁵ George SAND fait ici référence aux destructions causées par la commune un an auparavant, plus particulièrement sans doute aux incendies volontaires qui causèrent la perte, entre autres, des 100 000 volumes de la bibliothèque du Louvre et des 100 000 ouvrages de celle de l'Hôtel de Ville.

⁶ *Ibidem*. Elle reprend ici la formule utilisée dans *Monsieur Sylvestre*, *op. cit.*, p. 113.

⁷ George SAND, *Lélia*, Omnibus, 1991, pp. 445-446.

⁸ *Ibidem*, p. 449.

A LA MEMOIRE D'UN SEYNOIS AU DESTIN TRAGIQUE ET HORS DU COMMUN : HENRI DUCHER.

Jean-Claude AUTRAN.

(D'après les souvenirs rassemblés par M. Bernard DUCHER).

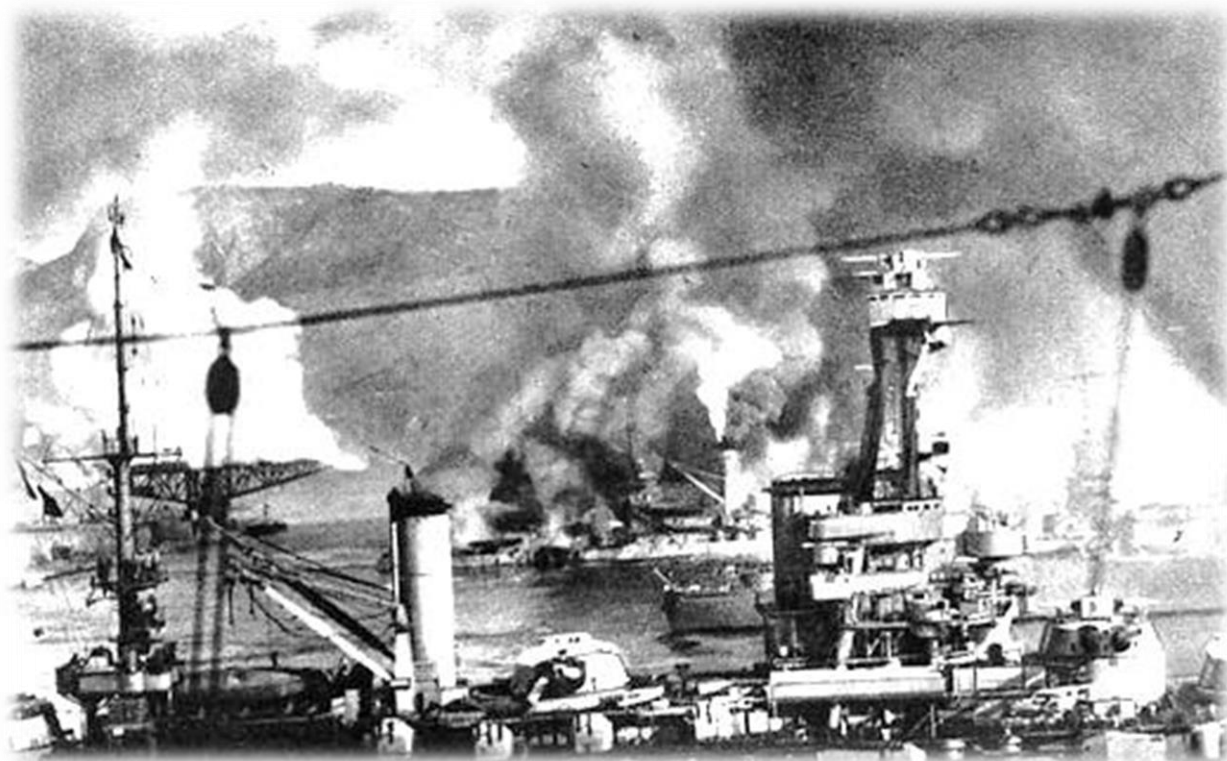
Les plus anciens Seynois doivent se souvenir d'Henri Valentin DUCHER, né en 1914, décédé en 1952, gardien de la paix à La Seyne, après avoir été charpentier de Marine aux Forges et Chantiers de la Méditerranée.

Ayant vécu dans une période de quatre ans, cinq tragédies successives où il a, à chaque fois, échappé miraculeusement à la mort, mais qui ont certainement contribué à abrégé ses jours, nous avons jugé important de rappeler le destin hors du commun de cet homme et de saluer sa mémoire en nous appuyant sur les souvenirs¹ rassemblés par son fils Bernard et que nous publions avec l'autorisation de celui-ci.

Henri DUCHER, en uniforme de gardien de la paix.



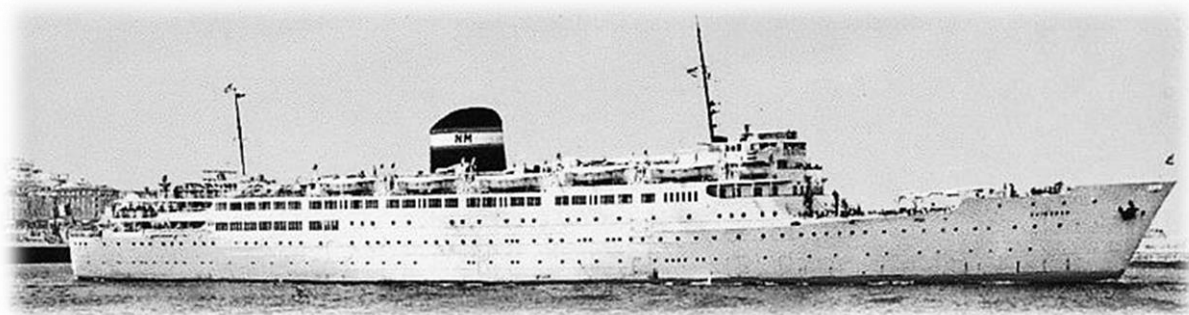
- ◆ Henri DUCHER échappe une première fois à la mort le 3 juillet 1940 à Mers El-Kébir (Algérie) où une partie de la flotte française séjournait. Ayant été appelé dans la Marine au début de la guerre de 39-45, il fut embarqué à l'âge de 26 ans sur le cuirassé *Bretagne* qui se trouvait donc dans ce port lorsque les Anglais commencèrent à canonner notre flotte. La *Bretagne*, touchée, se retourna et coula. ***Mais heureusement, Henri DUCHER, canonnier, venait juste d'être débarqué pour servir une batterie côtière.*** Il eut ainsi la vie sauve mais vit tout l'équipage et ses amis disparaître à jamais. Il y eut 1295 marins français morts pour la France ce jour-là dont 997 sur son navire la *Bretagne*.



Attaque de Mers el-Kébir

¹ Voir également le texte *Historique de la famille Ducher* (http://jcautran.free.fr/oeuvres/tome4/famille_ducher.html).

- ◆ Une fois démobilisé, Henri DUCHER reprend son emploi de charpentier de marine. Mais, le 17 janvier 1942, lors du lancement du Paquebot *Kairouan*, aux Chantiers de La Seyne, il est victime d'une très grave chute dont il se sort miraculeusement avec "seulement" les deux bras cassés en plusieurs endroits. Ne pouvant plus alors exercer son métier de charpentier, il lui est cependant possible de rejoindre les rangs des gardiens de la paix à La Seyne.



Le paquebot Kairouan

Le hasard fit que ce fut sur ce même paquebot que son fils Bernard voyagea lorsqu'il fut appelé à combattre en Algérie. Lors de sa traversée sur le *Kairouan*, Bernard nous confia avoir intensément pensé à son père qui avait failli mourir lors de son lancement – d'autant plus que lui-même, qui partait à la guerre, n'était pas sûr d'en revenir...

- ◆ Lors du terrible bombardement du 29 avril 1944 [qui fit 132 morts parmi la population seynoise], Henri DUCHER était de service au poste de police (alors situé au bas du boulevard du 4-Septembre et mitoyen du parc des Maristes), lorsqu'il entendit qu'une bombe venait de tomber à une centaine de mètres côté est. Réalisant que la maison de ses beaux-parents se trouvait précisément dans ce secteur, il se rendit aussitôt sur les lieux avec deux collègues, pour constater que la bombe était tombée à l'angle de la placette Beauissier (entrée actuelle du lycée) et que la maison de ses beaux-parents avait été détruite. Ceux-ci se trouvaient ensevelis sous les gravats, gravement blessés. Henri DUCHER parvint littéralement à les "déterrer" et c'est donc grâce à l'instinct et à l'intervention rapide de leur beau-fils qu'ils purent être sauvés.
- ◆ Mais, peu après, il va se trouver au cœur de la tragédie du 11 juillet 1944. On rappelle que lors des bombardements alliés, beaucoup de Seynois se réfugiaient dans la galerie naissante du futur émissaire commun, destiné à l'évacuation des eaux usées de toute l'agglomération – bien que ce souterrain non ventilé et sans éclairage, ouvert seulement d'un seul côté, fut totalement inadapté à l'accueil prolongé de plusieurs centaines de personnes. Ce jour-là, le policier Henri DUCHER fut mandé sur les lieux pour y assurer l'ordre éventuellement. La première vague de bombardiers étant passée, les gens voulurent sortir et commencèrent à évacuer le tunnel, mais une deuxième vague arriva, ce qui fit que ceux qui étaient à l'intérieur (et qui commençaient à manquer d'oxygène) voulurent se dépêcher de sortir, alors que ceux qui étaient déjà sortis voulurent de nouveau entrer, pour se remettre à l'abri. D'où une effroyable bousculade, les gens tombèrent et se piétinèrent et ce fut vite un amoncellement de cadavres. Arrivé à l'entrée de la galerie, Henri DUCHER fut aussitôt emporté par le courant humain pénétrant précipitamment à l'intérieur. Bousculé, roulé à terre, piétiné, écrasé, il fut mêlé à des corps inanimés ou expirants. L'asphyxie le gagna rapidement. Dans l'enchevêtrement des corps, son souffle s'éteignait. Sa souffrance devint insupportable "au point qu'il voulut y mettre fin". Mais il ne put faire usage, ni de son bras, ni de sa main, pour dégainer son arme de service. Puis, il perdit connaissance tout à fait. Quand les opérations de sauvetage commencèrent, ses collègues de travail purent le tirer de l'entassement des cadavres grâce à des cordes passées sous ses bras. Transporté à l'hôpital d'urgence, le visage bleui par l'asphyxie sans espoir de survie, il ne reprit connaissance que le lendemain et ne recouvrit véritablement la raison que trois jours après cette épouvantable épreuve. On rappelle que la tragédie fit une centaine de morts.



Le lieu du drame de l'émissaire commun (11 juillet 1944)

- ◆ Le mois suivant, Henri DUCHER va connaître une nouvelle tragédie, le 21 août 1944, avec la fusillade du poste de police. Le Commissaire de Police ayant fait hisser prématurément le drapeau tricolore au fronton du poste de police – alors que la ville n'était pas encore libérée et qu'un soldat allemand avait été fait prisonnier le matin et emmené au poste de police. Informé de cette situation par une femme de ménage s'en allant prendre son service au Fort Napoléon, le commandement allemand s'affola et le lieutenant BIRKENDORFER dépêcha une patrouille pour procéder à l'attaque du poste de police et réduire ce qu'il considérait comme un nid de résistance. Vers 15 heures, cette unité, après avoir arrosé de balles les immeubles du Cours, se présenta devant le poste de police et intima l'ordre aux policiers de se rendre. Ces derniers s'y refusèrent. L'adjudant ERMISCH¹, chef de la patrouille, donna l'ordre d'incendier le poste et de l'encercler. Une grenade incendiaire fut lancée au rez-de-chaussée qui s'embrasa immédiatement et dès lors, le plus grand désordre allait régner à l'intérieur où l'atmosphère devint irrespirable. Les Allemands attaquèrent pour libérer leurs prisonniers et faire cesser toute résistance. Nos policiers montèrent dans les étages et ne purent guère que répliquer avec leurs simples armes de service face à des effectifs et des armements bien supérieurs.



L'ancien hôtel de police, peu après la fusillade du 21 août 1944

Plusieurs d'entre eux, dont DUCHER, ROCCHESANI et TAULAIGO, trouvèrent alors le salut grâce à leur audace. Du premier étage, ils parvinrent à redescendre sur l'arrière du poste en s'aidant des descentes de gouttières et en sautant sur une treille qui plia sous leur poids et amortit leur chute. Certains gagnèrent ainsi les jardins du quartier Tortel, escaladèrent le mur d'enclos de l'Institution Sainte-Marie. Mais DUCHER et l'un de ses camarades tombèrent cependant quelques centaines de mètres plus loin sur une autre patrouille allemande qui, alertée par la fusillade, arrivait en renfort. Ils furent arrêtés, mais *ils dirent qu'ils ne se trouvaient pas dans le poste au moment de l'attaque et qu'ils s'y dirigeaient justement pour prendre leur service*. Cela leur sauva la vie car ils furent crus par le commandant de la patrouille. Ils furent tout de même arrêtés et ramenés au poste où ils constatèrent malheureusement que, outre l'inspecteur Xavier FRANCESCHINI, tué dès le début de l'attaque, deux autres de leurs camarades, l'inspecteur Jacques BRES et le gardien de la paix Maurice MARCOUL, avaient été capturés, amenés devant le poste et fusillés sans jugement, toutefois après avoir reçu les secours de la religion administrés par le R.P. Adrien BOUVET mandé au collège des Maristes.

Henri DUCHER, avec un autre policier, ainsi que le Résistant Charles LE HIR, furent alors conduits mitrailleuse dans le dos, jusqu'au Fort Napoléon. Dans la soirée, Charles LE HIR commença à parler avec leur garde, un Alsacien, lui disant que tout était fini pour les occupants allemands et lui promettant des avantages lorsqu'il serait fait prisonnier, ce qui ne saurait tarder. Il parvint ainsi à le convaincre et le garde les laissa s'échapper tous trois.

Pendant les premières années qui ont suivi la guerre, les Seynois rencontreront fréquemment le gardien de la paix Henri DUCHER. Il était connu pour sa sévérité, étant policier, aussi bien dans son travail qu'à la maison. De corpulence forte et musclée, son surnom dans la police était "le Tank".

¹ En novembre 1945, l'adjudant ERMISCH sera condamné à être fusillé et son lieutenant, à vingt ans de travaux forcés.

La fin de vie d'Henri DUCHER

Hélas, les terribles stresses subis lors des tragédies successives qu'il avait vécues en peu d'années durent certainement contribuer à abrégier sa vie. Nous reproduisons intégralement ci-après le témoignage émouvant de son fils Bernard DUCHER ¹.

"Un matin, alors qu'il était "en tricot de corps" pour se raser, mon père dit à ma mère : "*Tiens, j'ai deux glandes de chaque côté du cou qui ont très enflé*". Ma mère lui répondit : "*Chez les enfants, cela est un signe de faiblesse*", mon père se mit à rire et, gonflant ses biceps supérieurement développés, il dit "*Et cela, est-ce un signe de faiblesse ?*" et on en resta là.

"Quelques temps après, il fit une chute de moto. Comme son poignet le faisait souffrir, on demanda au docteur NAVATEL de passer chez nous, ce qu'il fit. Il diagnostiqua une foulure simple et, sur le point de partir, ma mère le retint et lui parla de ses glandes enflées. Il remonta donc dans la chambre, en descendit quelques minutes plus tard et dit à ma mère (j'étais présent) : "*Votre mari est perdu, il en a pour un peu plus d'un an vu sa constitution, mais il n'y a rien à faire, c'est la maladie d'Hodgkin ; si j'étais lui, je me tirerais une balle dans la tête*".

"Dès lors, il fut hospitalisé à Montpellier, seul centre anti-cancéreux à l'époque, on le brûla avec des rayons. Il avait des démangeaisons telles qu'il se grattait avec son couteau. Il fut ensuite hospitalisé à Sainte-Anne. Là, tous les dimanches après-midi, nous partions avec ma mère, pour passer quelques heures avec lui. Ses camarades policiers lui portaient chaque jour, vers la fin, une bouteille de champagne (très cher à l'époque). Vu sa très robuste constitution, son calvaire dura deux longues années, de l'âge de 35 ans à l'âge de 37 ans. Et, dernier événement dramatique : ils étaient cinq autres patients atteints de la même affection dans le même service, à l'hôpital. Tous les cinq décédèrent avant lui, ce qui lui laissa penser que sa fin était proche et inéluctable.

"Pour Noël 1951, il voulut absolument qu'on réunisse, autour d'un repas, toute la famille sans exception. A la fin, il se leva et dit "*C'est le dernier Noël que je passe avec vous et je demande pardon, si j'ai pu offenser quelqu'un parmi vous*". Je garde cette image de mon père extrêmement amaigri, courbé en deux comme un vieillard et marchant difficilement avec une canne. Lui que j'avais connu, deux ans plus tôt, comme étant une force de la nature.

"Il s'éteignit à Sainte-Anne, Pavillon Bérenger Feraud, le 10 février 1952, à l'âge de trente-sept ans. J'avais pendant cette période, de treize à quatorze ans. Il ne s'est jamais plaint, et son seul souci était ce que nous allions devenir, car ma mère ne travaillait pas, il lui disait "*Si au moins j'étais mort en service commandé, tu aurais une bonne pension*". Or il n'avait que dix ans de Police et la pension fut, on ne peut plus modeste, ce qui obligea ma mère ² à chercher du travail à quarante ans, d'autant plus que ma sœur avait à peine six ans".



Bernard DUCHER, alors maréchal des logis en Algérie

¹ Bernard DUCHER est titulaire de la Croix du Combattant, de la Médaille de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille des Opérations de Maintien de l'Ordre, de la Médaille d'Afrique du Nord et de la Médaille d'honneur du travail.

² Marie-Rose DUCHER, née TOSELLO, une sainte femme, qui sera durant 25 ans une dévouée aide-soignante au service gériatrique de l'hôpital de La Seyne – un véritable apostolat compte tenu des épouvantables conditions matérielles et sanitaires des locaux préfabriqués de l'époque – et parallèlement, volontaire bénévole à la Croix-Rouge.

MOTS CROISES 155

Horizontalement.

I. Peut qualifier une lettre contenant des preuves. **II.** Ensemble de voix. Entre vicomte et chevalier **III.** Permet de citer textuellement. Précède une hypothèse. Petit lieutenant. **IV.** Célèbre pour sa rade. Rapace des Andes. **V.** Recueil de bons mots. Chance. Tête de lecture. **VI.** Se cassera. Déchiffrés. Ils peuvent être de chimie. **VII.** Affluent du Rhône. Appareil de détection. **VIII.** Demande l'arrêt total. Célèbre agent du Roi. Observe en secret. **IX.** Unie en désordre. Très important chez les adolescents. Type de route. **X.** Règle en forme de lettre. Ennuie. Peut être haute ou basse. **XI.** En dehors de la réalité. Participe gai. **XII.** Elle peut être blanche. Surpris. **II.** Etudie le fonctionnement du tissu nerveux.

Verticalement.

1. Placement côte à côte. **2.** Indéfini. Un anglais. Massacre ou délice. **3.** Localisation ou fonction. Début de réunion. **4.** Bonne appréciation. Attend avec confiance. **5.** Dans le Puy-de-Dôme. Début d'aéromodélisme. **6.** Nourriture du bétail. Carré de verdure. Société Lyonnaise. **7.** Institut National de la Consommation. Brassait du vent. Cœur du rein **8.** Il peut être roulé. Non anglais. Service du Travail Obligatoire. **9.** Peut qualifier certains régimes. Célèbre sur la Canebière. Football lyonnais. **10.** Élément de miroir. Président indonésien. **11.** Du 2^e groupe. Contraction. Notre Père. Lieu de combat. **12.** Déterminé. Possède. **13.** S'engage à effectuer un travail.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I													
II													
III													
IV													
V													
VI													
VII													
VIII													
IX													
X													
XI													
XII													
XIII													

SUDOKU

	8		3	1			4	
			7			3		6
3		1			6	2		8
		9		4		1		
	3						7	
		7		6		8		
7		5	2			9		4
8		2			5			
	9			8	4		2	

SOLUTION

DU
SUDOKU
DE CE
NUMERO

5	8	6	3	1	2	7	4	9
9	2	4	7	5	8	3	1	6
3	7	1	4	9	6	2	5	8
2	5	9	8	4	7	1	6	3
6	3	8	1	2	9	4	7	5
4	1	7	5	6	3	8	9	2
7	6	5	2	3	1	9	8	4
8	4	2	9	7	5	6	3	1
1	9	3	6	8	4	5	2	7

REPONSE AUX MOTS CROISES 154

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I	F	A	L	S	I	F	I	C	A	T	I	O	N
II	E	P	E	A	U	T	R	E		A	C	T	A
III	S	E		A	L	P	A	G	E		T	O	P
IV	T	U	F		E		S	E		M	E	L	O
V	I	R	A	I	S			P	U	E	R	I	L
VI	V	E	U	T		T	I		P	R	E	T	E
VII	A	S	C	E	S	E		R	A	I		H	O
VIII	L		I		S	E	B	A	S	T	I	E	N
IX	I	L	L	E			O	S		E			I
X	E	O	L	I	E	N	N	E		S	A	G	E
XI	R	U	E	R	A		N	E	T		I	O	N
XII	E	R		L	U	X	E		P	A	L	A	N
XIII	S	A	C		X	Y	S	T	E	S		L	E

**"UNE PHOTO REUSSIE EST UNE PHOTO
QUI ARRIVE A TRANSMETTRE DES EMOTIONS".**

Je m'appelle Kadder BOUZIAN, je suis né à la Seyne sur mer dans les années 80.
J'ai passé mon enfance dans les quartiers nord de la ville et j'ai obtenu mon diplôme commercial à la faculté de Toulon-La Garde.

Je suis quelqu'un de passionné de haute technologie, et qui aime les challenges : j'ai un esprit joueur et suis un "éternel émerveillé".

J'exerce actuellement le métier de photographe professionnel : autodidacte, j'accompagne les gens dans les heureux événements en leur offrant mon regard et un témoignage poétique de ces instants de vie. Je réalise également des portraits photos, manifestations sportives et concerts.

Sur mon temps libre j'aime observer et photographier la nature et le monde animal : j'immortalise la beauté des paysages seynoïses et raconte en photos le quotidien de ma ville.

J'aime La Seyne-sur-Mer et je crois en son potentiel : je prends plaisir à l'exposer sous son meilleur jour et montrer qu'il y a de quoi être fier d'être Seynois : paysages, tempêtes, architecture, personnalités et savoir-faire... la Seyne a un passé glorieux et un rendez-vous avec l'avenir !

La Seyne est belle et montre de somptueuses couleurs au lever et au coucher du soleil ainsi que pendant les tempêtes.

Dans la vie, j'ai longuement cherché ma place : j'ai d'abord endossé le costume de vendeur High Tech. Puis celui de commercial pour de grandes marques.

J'ai ensuite eu la chance de pouvoir exercer en tant que personnel encadrant au sein de l'éducation nationale en me rapprochant progressivement de mes principes de transmission de savoir et d'entraide en valorisant l'humain.

Par chance, quelques-uns de mes clichés ont été médiatisés à la télévision et dans la presse avec mes captures d'éclairs et des photos animalières. J'ai aussi eu le plaisir de les présenter dans différentes expositions à Toulon, Six-Fours et La Seyne.

Je travaille activement sur 2 projets photographiques :

- ✓ Le premier s'appelle "*Danse in la Seyne*" et met en scène des danseuses au sein de l'architecture et lieux emblématiques de la ville, le but étant de proposer la féminité et la douceur de la danse en mettant en valeur le patrimoine.
- ✓ Le second projet, plus long et compliqué à mettre en œuvre, est "*En Seyne*" : Il sera l'occasion de mettre en scène les lieux de vie, d'hier et d'aujourd'hui, ainsi que l'architecture et le savoir-faire seynoïse au travers de l'Homme et son activité.

Je souhaite ainsi raconter La Seyne au travers des hommes et des femmes qui l'animent.

Par le biais de mon travail, je souhaite valoriser La Seyne et montrer aux Seynois que la ville est belle et fragile : tout n'est pas parfait mais c'est ici et maintenant qu'il faut agir : nous en avons les moyens.

J'espère être un témoin de l'histoire seynoïse et pouvoir retranscrire son récit en images.

Je me sers de la singularité de mon regard pour rapporter des clichés qui m'ont fait vibrer et j'espère pouvoir exposer mes œuvres et les montrer au plus grand nombre.

Mes clichés ne sont pas encore exposés en galerie mais il est possible de les voir et se les procurer sur mes sites : www.couleur-photo.com et www.kadderbouzian.com.

Pour suivre mon actualité : il suffit de s'abonner aux pages facebook : "[Couleur-photo](#)", "[Kadder bouzian photography](#)" et sur Instagram : [kadder_b_photographies](#).



BULLETIN D'ADHESION ET D'ABONNEMENT

Adhésion avec abonnement au Bulletin "*Le Filet du Pêcheur*" : **20 €**

Montant à verser :

- **Par chèque** à l'ordre de : "**Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne**".
- *Exceptionnellement* en espèces, lors des réunions ou conférences.

Le chèque accompagné du bulletin d'adhésion est à adresser à :

**Madame Chantal DI SAVINO
Le Pré Bleu bât E
372 Vieux chemin des Sablettes
83500 La Seyne-sur-Mer.**

NOM :	Prénoms :
Adresse:.....	
Tél :	Adresse électronique :



**PATRIMOINE
SEYNOIS...**

